



FAO Netherlands

Report of the conference on
water for food and ecosystems



The Hague, January 31 - February 4, 2005



agriculture, nature
and food quality



Buitenlandse
Zaken

FAO/Pays-Bas

rapport de la Conférence

**L'eau pour l'alimentation et les écosystèmes :
Faites-en une réalité**

La Haye, 31 janvier – 4 février, 2005

Table des matières

FAO/PAYS-BAS	2
TABLE DES MATIERES	3
1. INTRODUCTION	5
2. CONTEXTE DE LA CONFERENCE ET INTRODUCTION AUX THEMES	6
2.1 SESSION D'OUVERTURE	6
A. <i>Discours de M. Cees Veerman, Ministre de l'agriculture, de la nature et de la qualité des aliments des Pays-Bas</i>	6
B. <i>Discours de son Altesse royale, le Prince d'Orange</i>	8
C. <i>Discours du Directeur général adjoint de la FAO, M. David Harcharik</i>	10
D. <i>Discours du Ministre d'Etat pour les ressources naturelles d'Ethiopie, Prof. Dr. Tekalign Mamo</i>	11
E. <i>Discours de Mme Agnes van Ardenne, Ministre de la coopération pour le développement, Pays-bas</i>	12
2.2 INTRODUCTION AUX THEMES	14
A. <i>Introduction générale aux thèmes par le Prof. Dr. Rudy Rabbinge</i>	14
B. <i>Introduction au thème 1 par Mme Sonjica, Ministre de l'eau et des forêts de la République d'Afrique du Sud</i>	15
C. <i>Introduction au thème 2 par le Prof. Kerry Turner, Directeur du Centre de recherches sociales et économiques sur l'environnement mondial de l'University of East Anglia, Royaume-Uni</i>	16
D. <i>Introduction au thème 3 par Mme Catley-Carlson, Présidente du Forum mondial de l'eau</i>	17
3. RECOMMANDATIONS ET CONCLUSIONS DES GROUPES DE TRAVAIL SUR « FAITES-EN UNE REALITE ! »	19
3.1 INTRODUCTION	19
3.2 THEME 1: PROMOUVOIR LA MISE EN ŒUVRE : LE SAVOIR-FAIRE POUR L' ACTION :	19
A. <i>Cas présentés</i>	19
Cas 1.1 <i>Le Niger, un câble de sauvetage : résultats économiques et écologiques de la gestion efficace de l'eau dans le bassin du haut Niger, Mali</i>	19
Cas 1.2 : <i>Connaissances pour la prise de décisions dans le Pantanal: intégration des aspects techniques, écologiques et socioéconomiques</i>	20
Cas 1.3 : <i>Intérêt, coûts et opinion des agriculteurs et écologistes dans la gestion locale de l'eau aux Pays-Bas</i>	21
Cas 1.4 : <i>L'impact du secteur en évolution de l'eau : le cas de l'Asie de l'est et du sud-est – L'impact du bétail sur la disponibilité et la qualité de l'eau</i>	22
B. <i>Conclusions et recommandations</i>	23
3.3 THEME 2: UNE « NOUVELLE ECONOMIE » DE L'EAU POUR L' ALIMENTATION ET LES ECOSYSTEMES	25
A. <i>Cas présentés</i>	25
Cas 2.1 : <i>Vers une utilisation plus viable de l'eau pour l'alimentation et la nature en condition de pénurie en Andalousie, Espagne</i>	25
Cas 2.2 : <i>Acceptation socioéconomique de la récolte d'eau de pluie au champ en Afrique du Sud</i>	26

Cas 2.3 : Un fonds fiduciaire comme instrument financier pour la protection et la conservation de l'eau : le cas du fonds pour l'eau à Quito, Equateur	27
Cas 2.4 : Nouvelles perspectives sur les impacts de l'irrigation sur la pêche. Laos/Sri Lanka.....	27
B. <i>Conclusions et recommandations</i>	28
3.4 THEME 3: L'ENVIRONNEMENT PROPICE	31
A. <i>Cas présentés</i>	31
Cas 3.2 : Le dialogue sur l'eau, l'alimentation et l'environnement concernant la mise en oeuvre de la directive-cadre sur l'eau de l'UE dans la gestion de l'eau agricole dans la région d'Europe centrale et orientale	32
Cas 3.3 : Le règlement des différends par le dialogue dans le bassin de la Pangani. 33	
Cas 3.4 : Une politique centraméricaine commune pour l'eau, née dans le bassin hydrographique du fleuve Grande Tárcoles au Costa Rica.....	33
B. <i>Conclusions et recommandations</i>	34
3.5 REACTIONS AU SEIN DE LA PLENIERE	36
4. CONCLUSIONS MINISTERIELLES - ACTION POUR TOUS, TOUS EN ACTION	39
A. NOTRE MISSION	39
B. LE MESSAGE: INTEGRER – COOPERER – INVESTIR.....	39
C. ACTIONS POUR TOUS, TOUS EN ACTION	40
D. LE CHEMIN A SUIVRE	42
5. COMMENT EN FAIRE UNE REALITE.....	42
THEME 1 PROMOUVOIR LA MISE EN OEUVRE : LE SAVOIR-FAIRE POUR L'ACTION	42
THEME 2 UNE NOUVELLE ECONOMIE DE L'EAU POUR L'ALIMENTATION ET LES ECOSYSTEMES .	45
THEME 3 L'ENVIRONNEMENT PROPICE	51
6. SESSION DE CLOTURE.....	56
A. DISCOURS DE SON ALTESSE ROYALE, LE PRINCE D'ORANGE.....	56
B. RAPPORT SUR LE DIALOGUE DES MULTIPLES PARTIES PRENANTES DU DIRECTEUR GENERAL DE L'UICN, M. ACHIM STEINER	58
C. DISCOURS DU SOUS-DIRECTEUR GENERAL DU DEPARTEMENT DE L'AGRICULTURE DE LA FAO, DR. LOUISE FRESCO	58

1. Introduction

L'utilisation durable de l'eau est d'une importance vitale pour notre planète. Elle est fondamentale tant pour les fonctions de production que pour celles de fonctionnement des écosystèmes. Cependant, l'utilisation non durable de l'eau est très répandue. La croissance démographique et l'usage accru de l'eau par habitant exerce une pression croissante sur la disponibilité et la qualité des ressources en eau et sur les écosystèmes qui sont indispensables pour leur régularisation, leur fourniture et leur purification. Les pauvres sont les premiers à en souffrir. Souvent la satisfaction des besoins alimentaires de base s'obtient aux dépens de l'environnement naturel, ce qui menace le fondement même de la production alimentaire future. Il faut donc avec urgence mettre au point une approche intégrée des ressources en eau et des écosystèmes au niveau du bassin hydrographique.

Les engagements internationaux concernant l'utilisation durable de l'eau et des ressources naturelles ont déjà été pris, par exemple au Sommet mondial du développement durable de Johannesburg, aux deux sommets mondiaux de l'alimentation et aux forums mondiaux de l'eau. Ce qu'il faut c'est concrétiser tous ces engagements et identifier des approches pratiques. Comment pouvons-nous équilibrer efficacement l'eau pour les moyens d'existence et l'eau pour les écosystèmes, tout en réalisant l'équité, la durabilité de l'environnement et l'efficacité économique ?

Contre cette toile de fond, le Gouvernement des Pays-Bas a organisé conjointement avec la FAO une Conférence sur « L'eau pour l'alimentation et les écosystèmes : faites-en une réalité ! »- Cette conférence internationale s'est tenue du 31 janvier au 5 février à la Haye, Pays-Bas. A la conférence ont participé 500 délégués venant de 140 pays et 40 organisations internationales, ONG et représentants de la société civile et du secteur privé.

Pendant une Table ronde ministérielle, 30 ministres responsables de l'agriculture, de l'environnement ou de la gestion des ressources en eau ont discuté des résultats de la conférence.

L'objectif de la Conférence était d'identifier et d'examiner les progrès en cours relatifs à la mise en oeuvre de la gestion durable de l'eau pour l'alimentation et les écosystèmes. La Conférence a formulé des recommandations pour des actions concrètes qui promouvoir la réalisation des engagements internationaux relatifs à l'eau, à l'alimentation et aux écosystèmes

La conférence s'est concentrée sur les trois thèmes suivants :

- Promouvoir la mise en oeuvre : le savoir-faire pour l'action;
- Une nouvelle économie de l'eau pour l'alimentation et les écosystèmes;
- Un environnement propice pour la mise en oeuvre.

Pendant la conférence les participants ont approfondi la discussion en incluant un examen des approches régionales. Des études de cas ont été présentées à cette fin. Une attention particulière a été accordée à la région africaine, étant donné le lien vigoureux entre la gestion durable de l'eau et la réduction de la pauvreté dans cette région.

Les conclusions et recommandations de la Conférence seront présentées à la 13e session de la Commission du développement durable (New York, avril 2005), à la 33e session de la Conférence de la FAO (Rome, novembre 2005), à la 9e réunion de la Conférence des parties contractantes à la Convention de Ramsar sur les zones humides (Ouganda, novembre 2005), à

la 8e réunion de la Conférence des parties à la Convention sur la diversité biologique COP-8 (Brésil, mai 2006) et au quatrième Forum mondial de l'eau (Mexique, mai 2006).

2. Contexte de la conférence et introduction aux thèmes

2.1 Session d'ouverture

La première session a été ouverte lundi 21 janvier par le Président de la Conférence, M. Cees Veerman, Ministre de l'agriculture, de la nature et de la qualité des aliments des Pays-Bas qui a souhaité la bienvenue aux participants. Son Altesse Royale, le Prince d'Orange a ensuite décrit aux participants la portée générale des problèmes auxquels se heurte la gestion de l'eau en zone rurale. Le Directeur général adjoint de la FAO, M. David Harcharik, a exprimé les points de vue de la FAO relativement aux thèmes de la conférence et affirmé son rôle et son engagement. Le Prof. Dr. Tekalign Mamo, Ministre d'Etat pour les ressources naturelles d'Ethiopie, a communiqué les résultats de la conférence préliminaire tenue en novembre à Addis-Abeba, Ethiopie.

A. Discours de M. Cees Veerman, Ministre de l'agriculture, de la nature et de la qualité des aliments des Pays-Bas

Le Ministre de l'agriculture, de la nature et de la qualité des aliments des Pays-Bas, M. Cees Veerman, a souhaité la bienvenue aux participants au nom du gouvernement des Pays-Bas.

Il s'agit, a-t-il déclaré, d'une conférence sur l'eau et sur son rôle dans la production alimentaire et la protection des écosystèmes qui est consacrée à l'action. Le temps presse, comme nous nous en rendons tous compte ; après tout, nous nous sommes engagés à réaliser les Objectifs de développement du millénaire d'ici 2015 – une décennie seulement à partir de maintenant. La gestion de l'eau est une partie importante des efforts à accomplir pour les atteindre.

L'idée d'organiser cette conférence conjointe, accueillie par le gouvernement des Pays-Bas, est née du fait que l'eau occupe une place de premier plan dans les programmes internationaux : en effet, c'est le thème principal de l'année pour la Commission du développement durable. Mais jusqu'à présent, l'accent a porté principalement sur l'eau potable et l'assainissement. Nous aimerions compléter ces importantes activités en nous concentrant avec la même intensité sur la gestion intégrée de l'eau dans les zones rurales.

Deuxièmement, le président a évoqué le logo de cette conférence : *Faites-en une réalité !* C'est le moment de l'action. On a assez parlé ; le moment est venu de retrousser nos manches dans un effort concerté visant à instaurer la gestion de l'eau en zone rurale dans le monde entier. Et nous devons intégrer : l'agriculture, la conservation des écosystèmes et la gestion de l'eau ne sont pas des secteurs séparés, comme nous l'avons peut-être cru dans le passé. Tout au contraire, ils sont étroitement interconnectés. La gestion intégrale de l'eau en zone rurale n'est pas, bien sûr, un objectif en soi. L'objectif ultime est l'éradication de la pauvreté dans de vastes parties du globe.

Du fait que la grande majorité des populations pauvres et affamées vivent en zone rurale, le développement rural est une arme indispensable dans la lutte contre la pauvreté. C'est également un élément clé de la réalisation d'un autre important objectif : le développement durable dans l'esprit des trois P – populations, planète et profit. Le rapport de projet du millénaire des Nations Unies, investir dans le développement, a récemment confirmé l'importance de la production alimentaire rurale. D'après ce rapport, la chaîne agricole –

production, transformation et commercialisation – est la principale force motrice de la croissance économique et du développement social. Il est inutile de répéter que la gestion intégrée de l'eau est un acteur crucial à cet égard ; sans eau pas d'aliments, a-t-il confirmé.

L'agriculture, les écosystèmes et la gestion de l'eau sont, pour ainsi dire, les membres d'une même famille. En parlant des écosystèmes, il a insisté sur l'importance tant de leur conservation que de leur utilisation durable.

La conservation : nous avons la responsabilité de préserver la biodiversité, encore énorme mais en diminution rapide, de cette planète pour nous-mêmes et, ce qui est plus important, pour les générations à venir. Et l'utilisation durable, car la nature et la nature seulement nous fournit les ressources nécessaires pour notre existence continue. Il ne faudrait pas les gaspiller.

Pour réaliser cet équilibre délicat, des investissements – tangibles et intangibles – sont nécessaires dans la production, la transformation et la commercialisation des aliments, dans la conservation et l'utilisation durable des écosystèmes et dans la gestion intégrée de l'eau.

La question qui se pose est la suivante : qui doit faire quoi ? Quel est le rôle des gouvernements, du secteur industriel et de la société civile ? Il n'y a guère de réponses faciles. M. Vermaan a donné quelques éléments. D'abord, recherchez activement la participation des populations locales. Ce sont les gardiens de leurs zones rurales, de leurs ressources naturelles et de leurs écosystèmes. L'expérience locale dans leur gestion se crée à partir de leçons qui remontent à de nombreuses générations.

Deuxièmement : débarrassez-vous de l'idée que le gouvernement devra toujours prendre les devants. Les gouvernements ne peuvent et ne doivent plus se charger seuls de ces questions, a-t-il dit. Certes, des lois ont été adoptées et mises en vigueur, des visions pour l'avenir convenues, des environnements propices créés. Mais les responsables des politiques ne devraient pas intervenir dans la micro-gestion, qu'il s'agisse de sociétés entières ou de projets spécifiques de gestion de l'eau.

Troisièmement : le rôle clé des organisations de la société civile et du monde industriel. Les ONG offrent une instance pour exprimer les préoccupations et les idées du public. Le secteur industriel introduit l'esprit d'entreprise et la création de capacités dans l'équation. Les gouvernements, les ONG et le secteur industriel devraient instaurer des partenariats de développement ; Agnes van Ardenne, Ministre de la coopération pour le développement, mettra sans nul doute en évidence l'importance de tels partenariats pendant la session de demain.

L'agriculture, les écosystèmes et la gestion de l'eau : ces thèmes sont apparus de nouveau dans les programmes internationaux. Mais cela ne suffit pas. Il est temps d'en faire une réalité, c'est le moment du troisième de ce que j'appelle les trois D : Dialogue, Décision, Délivrance. Des dialogues qui semblaient interminables ont finalement abouti à des décisions. Nous ne devons pas nous arrêter là. Maintenant nous devons délivrer. Mettons-nous au travail !

B. Discours de son Altesse royale, le Prince d'Orange

Son Altesse Royale le Prince d'Orange des Pays-Bas a mis en évidence le principal sujet de la conférence : comment peuvent une gestion durable de l'eau et un environnement sain coexister au niveau mondial avec une forte croissance de la production agricole. Il a souligné le rapport direct entre l'agriculture et la lutte contre la pauvreté. Chaque pourcentage d'accroissement de la production agricole se traduit immédiatement en un fléchissement d'environ un pour cent du nombre de personnes très pauvres. L'accès à une quantité suffisante d'eau propre n'est, de toute évidence, pas la seule condition pour une agriculture performante, mais c'est certainement une condition importante.

Pour réaliser l'important objectif du développement durable, la communauté internationale a déjà pris des engagements rationnels, les objectifs de développement du millénaire servant comme point de repère le plus important. Comme le montre le rapport récent des Nations Unies *Investing in development* par Jeffrey Sachs, nous pouvons réaliser ces objectifs, et souvent avec des ressources très modestes. Ce message devra résonner clairement et fortement car il fournit une nouvelle inspiration à la communauté internationale dans sa lutte contre la pauvreté. L'esprit du rapport de Sachs est à la fois optimiste et ambitieux. Il dit que nous pouvons réaliser beaucoup si chacun agit selon ses promesses et se comporte rationnellement. Cela exige la volonté politique d'agir. Les résultats suivront ensuite automatiquement. Certes, cette situation ne s'applique pas seulement aux pays en développement. Il a illustré ce concept à l'aide d'un exemple proche de son pays sur la réforme des subventions à l'agriculture. L'Europe progresse vers un nouveau système de subventions qui ne soutient plus la production. Cela ne veut pas que les tulipes et les bovins Holstein-Friesian – les symboles typiques de mon pays – vont disparaître des paysages hollandais. Mais plus d'espace sera mobilisé pour les loisirs et la nature. Et, à longue échéance, seule l'agriculture à haute valeur ajoutée et non subventionnée sera à même de survivre. Les subventions seront exigées pour maintenir les valeurs culturelles et historiques du paysage, pour le maintenir ouvert, vivable et spacieux, principalement à des fins de récréation, et non comme banc d'essai pour la récréation scientifique de la nature. Pour nous réunis ici aujourd'hui, les répercussions internationales sont beaucoup plus intéressantes. Le nouveau système de subventions assurera aussi aux agriculteurs des pays en développement un meilleur accès au marché européen. Il est à espérer que cela relèvera leurs revenus et les aidera à voler de leurs propres ailes. Cela veut dire que les fonds disponibles pour le développement n'ont pas besoin de servir à alimenter ceux qui sont désavantagés par notre système de subventions et qu'ils pourront être utilisés plus directement et efficacement pour réaliser les Objectifs de développement du millénaire.

Plusieurs faits sont étroitement interconnectés. Il est important de ne pas le perdre de vue. La tâche concrète pour les experts internationaux de l'eau, toutefois, est très claire. La consommation d'eau doit se stabiliser aux niveaux de 2000 et, simultanément, la production alimentaire doit s'accroître considérablement. Pour ce faire, nous devons trouver un nouvel équilibre entre l'eau pour les humains, l'eau pour la production alimentaire et l'eau pour des écosystèmes sains. Nous ne pouvons le faire que si toutes les parties prenantes se sont engagées à adopter une approche intégrée, aux plans international et national mais aussi au niveau local. Heureusement, au cours des quelques dernières années, le concept de la gestion intégrée des ressources en eau a gagné rapidement du terrain. Des douzaines de pays travaillent maintenant à un plan de gestion intégré des ressources en eau. Certains ont même commencé à le mettre en oeuvre. Et plusieurs pays ont manifesté un grand intérêt à relier cette initiative aux stratégies nationales de lutte contre la pauvreté.

Ce que nous devons faire maintenant c'est agir davantage. Beaucoup est déjà en cours. Mais pour réaliser les objectifs que nous nous sommes fixés, le rythme de la mise en oeuvre doit être accéléré. Et cela me ramène au motif de cette conférence. Ensemble nous devons en faire une réalité. C'est le cri de guerre de cette semaine. Le premier thème qui revient cette semaine est « promouvoir la mise en oeuvre : le savoir-faire pour l'action ». Nous devons en savoir encore davantage sur le rapport complexe entre l'eau pour l'alimentation et l'eau pour les écosystèmes, sur la façon d'obtenir « plus de cultures par goutte », mais aussi sur le moyen d'obtenir « plus d'éléments nutritifs par goutte ». Simultanément, les résultats de la recherche sur l'accroissement de la production agricole sont déjà remarquables. Mais leur application au niveau local est en retard – notamment dans les pays en développement. C'est pourquoi un engagement fort pris par les communautés locales est nécessaire. Les agriculteurs sont responsables de gérer l'eau dont ils ont besoin aussi soigneusement que possible. Ce sont les seuls qui connaissent bien les conditions locales, et en définitive, se sont eux qui déterminent ce qui va avoir lieu. Si bien qu'il faut qu'ils en soient responsables, mais sur la base de connaissances scientifiques accessibles et applicables.

Le deuxième thème est « une nouvelle économie de l'eau pour l'alimentation et les écosystèmes ». Il nous faudra inévitablement mettre un prix tant sur les effets économiques de la politique que sur son impact environnemental. Cela nous permettra d'équilibrer correctement les intérêts relatifs et d'assurer que la prise de décisions soit plus transparente. Vous connaîtrez bien les propositions comme les paiements pour les services environnementaux. Ce qu'il faut maintenant c'est les mettre en pratique. Cela imposera un fardeau mais offrira aussi de nouvelles possibilités. Une nouvelle économie de l'eau pour l'alimentation et les écosystèmes ouvre la porte à de nouveaux marchés des services environnementaux.

Le troisième et dernier thème sera bien connu de vous tous : l'environnement propice. La coopération entre les pays, qui partagent un bassin hydrographique, est particulièrement prometteur, comme le montre clairement l'Initiative du bassin du Nil. Des arrangements efficaces dans le bassin du Nil déterminent une meilleure gestion de l'eau et un rendement agricole plus élevé dans tous les pays participants. Je voudrais mettre l'accent sur le fait que, dans tous les cas, un environnement réellement propice veut dire que chaque partenaire peut faire entendre sa propre voix. Et cela s'applique à différents secteurs comme l'agriculture, l'environnement, la pêche et l'industrie, mais aussi aux communautés locales. Et la participation locale est également nécessaire pour prévenir un autre danger. Le danger que dans les pays qui souffrent déjà d'une pénurie d'eau, la libéralisation mondiale de l'agriculture mène à la production de cultures de rente qui assurent un profit mais qui sont beaucoup trop exigeantes en eau. Si cela devait s'avérer, les pays risquent de n'avoir plus suffisamment d'eau pour produire des aliments pour leurs propres populations.

Le mot clé est l'action. Il faut accélérer le rythme et nous devons adopter une vision élargie. Autrement, il sera impossible de réaliser les objectifs fixés pour 2015. Le Prince a encouragé les participants à formuler clairement leurs conclusions en termes d'actions concrètes. Cela enverra un message clair en provenance de cette conférence à la 13e session de la Commission du développement durable qui se tiendra en avril. Cette conférence n'est ni un commencement ni une fin, mais un important relais. Que doit faire chacun ? Comment et quand peut-il le faire au mieux ? Et avec qui vous faut-il travailler pour atteindre les buts fixés ? Le Prince a demandé aux participants de formuler des réponses concrètes à ces questions. Car il faut que nous en fassions une réalité et il nous faut le faire dès maintenant.

C. Discours du Directeur général adjoint de la FAO, M. David Harcharik

L'eau, l'alimentation et les écosystèmes sont trois aspects vitaux du bien-être humain. Ils influencent les moyens d'existence, le développement durable et la stabilité politique. Ils sont intrinsèquement liés et ne sont pas remplaçables, et ils méritent une attention prioritaire. De fait, la production alimentaire dépend de l'eau et des écosystèmes environnants, et les ressources en eau dépendent des écosystèmes aussi bien que de leur utilisation en agriculture.

Des buts clairs et d'énormes enjeux ont été établis avec les objectifs du Sommet mondial de l'alimentation et les Objectifs de développement du millénaire (ODM), notamment en ce qui concerne la réduction de la moitié de la faim dans le monde, et de l'intégration des principes du développement durable dans notre travail. Comme l'a communiqué récemment la FAO, les progrès vers la réalisation de ces objectifs sont en retard par rapport au programme. Nous devons faire davantage afin de renverser cette situation. A cet effet, il est crucial d'accroître les investissements dans la gestion durable de l'eau pour l'alimentation et les écosystèmes.

L'eau joue un rôle clé aux fins de la réalisation des ODM. Elle est essentielle pour les cultures agricoles, la production animale et la consommation humaine, ainsi que pour la survie de nos écosystèmes.

Une mauvaise gestion de l'eau et le manque d'infrastructures sont des contraintes structurelles responsables du manque de productivité et de compétitivité de l'agriculture africaine. Les conséquences sont tragiques pour le continent dont la population actuelle s'élève à 832 millions d'habitants et qui pourrait atteindre 2 milliards d'ici 2060.

Les écosystèmes naturels sont, de par eux-mêmes, hautement productifs. Il est essentiel de préserver cette productivité inhérente, en tenant compte des pressions sur la terre et l'eau exercées par la croissance démographique et l'évolution des modèles de consommation. Il est essentiel de réconcilier ces revendications concurrentielles concernant notre patrimoine naturel et de réaliser un équilibre entre les fonctions naturelles des écosystèmes et la production agricole dans les bassins hydrographiques. En Afrique, il y existe encore de grandes possibilités de mobiliser les ressources en eau inutilisées pour la mise en valeur durable de l'eau pour l'alimentation et les écosystèmes.

Il est devenu de plus en plus évident que des investissements continus en agriculture, en particulier dans les économies à assise rurale, sont cruciaux pour réduire la pauvreté et créer des revenus. Ces investissements doivent être orientés vers des produits plus diversifiés et à plus forte valeur ajoutée, en tenant compte de la limitation des ressources locales.

En effectuant ces investissements, il convient de ne pas oublier qu'ils interviennent dans des écosystèmes souvent complexes et uniques en leur genre qui fournissent une multitude de biens et de services, y compris la biodiversité, le tourisme, le piégeage du carbone, ainsi que l'agriculture, la pêche, l'élevage et la foresterie. Pour être pleinement efficaces, ces investissements stratégiques doivent s'accompagner de la création de marchés où les biens et services tirés de l'agriculture et des ressources naturelles peuvent être échangés.

M. Harcharik est convaincu que cette conférence contribuera à identifier et à échanger des expériences sur des bonnes pratiques qui puissent guider des investissements rationnels. En outre, elle offre aux responsables des politiques et aux praticiens venant de différents domaines, comme l'agriculture, l'eau et l'environnement, l'occasion d'examiner des

stratégies durables et intégrées concernant l'eau pour la production alimentaire et la protection des écosystèmes. Les conclusions et les recommandations issues de cette conférence seront essentielles à l'élaboration de plans de développement pour l'eau, l'agriculture et l'environnement. Ces plans devront être distincts, au sein et en travers de ces secteurs, et prendre en compte les avantages et options comparatifs tant sectoriels qu'intersectoriels.

D. Discours du Ministre d'Etat pour les ressources naturelles d'Ethiopie, Prof. Dr. Tekalign Mamo

M. Tekalign Mamo a communiqué à la conférence les résultats de la conférence préliminaire africaine qui s'est tenue en novembre à Addis-Abeba, Ethiopie.

La question de la distribution équilibrée d'eau pour l'alimentation et les écosystèmes intéresse particulièrement l'Afrique, où l'eau est un produit rare. La consommation d'eau par habitant en Afrique est la plus faible du monde et seuls 60% de la population ont accès à l'eau potable. Les pauvres sont les premiers à en souffrir. M. Tekalign Mamo a souligné l'importance de la gestion intégrée des ressources en eau pour établir un équilibre entre l'eau pour l'alimentation et l'eau pour les écosystèmes.

La sécurité alimentaire est l'une des grandes priorités de l'Afrique. La production agricole est à la base de toutes les stratégies de survie. Simultanément, elle est le principal consommateur des ressources en eau. En tant que telle, l'agriculture dépend des processus écologiques et les écosystèmes sont indispensables pour assurer la quantité et la qualité de l'eau. Les ressources naturelles et les écosystèmes sont, dès lors, les deux principaux actifs pour le développement futur.

L'identification des étapes et programmes nécessaires pour promouvoir l'action ultérieure a été réalisée par des partenariats de gouvernements et de parties prenantes. Les gouvernements ont fourni le cadre décisionnel et les parties prenantes sont en train d'élaborer les solutions.

M. Tekalign Mamo a ensuite décrit les leçons apprises lors de la conférence préliminaire africaine relativement aux trois thèmes de la conférence :

Pour le thème 1 (« Promouvoir la mise en oeuvre, le savoir-faire pour l'action »), il a souligné l'importance des actions suivantes :

Création de capacités et d'institutions

Relier le savoir officiel au savoir local, traditionnel et indigène et échanger les connaissances.

Echanger les expériences et les informations.

Participation des parties prenantes dans un processus à long terme à deux sens (réaliser

la participation et les investissements d'une part, et établir les devoirs et responsabilités de l'autre).

Pour le thème 2 (« Aspects économiques de l'eau pour l'alimentation et les écosystèmes »), la conférence préliminaire avait porté sur les questions suivantes:

L'évaluation des multiples services procurés par l'eau est complexe et difficile. Les possibilités comprennent, entre autres, le paiement pour les services écologiques et les taxes.

Le concept de « plus de valeurs par goutte » pourrait aider à privilégier les utilisations de l'eau qui créent plus d'avantages et de valeurs aux coûts économiques, sociaux et environnementaux les plus faibles.

Outre les valeurs des services de l'écosystème, la protection et la conservation de la base des ressources en eau revêt une importance extrême.

Les utilisations non conventionnelles de l'eau, comme l'exploitation de l'eau salée, deviendront de plus en plus importantes.

Pour le thème 3 (« L'environnement propice ») la conférence préliminaire d'Addis-Abeba avait souligné l'importance de :

L'harmonisation des politiques et de l'engagement politique en une vision commune, pour faire en sorte que les accords sur l'eau se concrétisent.

Un cadre (juridique) cohérent pour les ministres, les donateurs et les organisations et institutions internationales participants.

La liaison entre les actions locales et celles au niveau du bassin hydrographique et, par la suite, entre les actions nationales et le contexte mondial.

Des environnements propices doivent satisfaire tant l'offre que la demande.

Des partenariats novateurs publics-privés comme moyen de financement et de mobilisation des ressources.

La gestion intégrée des ressources en eau est un concept bien accepté, mais nous luttons pour sa mise en oeuvre. L'un des principaux dilemmes est l'intégration des différents niveaux et secteurs. A la conférence préliminaire d'Addis-Abeba, nous avons tiré des enseignements des résultats positifs et des bonnes pratiques. Mais nous avons aussi identifié les enjeux restants. M. Tekalign a exprimé l'espoir que la Conférence sur l'eau pour l'alimentation et les écosystèmes de 2005 nous aidera à apprendre davantage sur les expériences du monde entier visant à équilibrer de façon efficace l'eau pour les moyens d'existence et l'eau pour les fonctions de l'écosystème, afin de réaliser l'équité, la durabilité de l'environnement et l'efficacité économique.

E. Discours de Mme Agnes van Ardenne, Ministre de la coopération pour le développement, Pays-bas

'L'eau c'est la vie'. Pour les scientifiques l'existence de l'eau sur une autre planète est la preuve de la vie. Cela illustre l'importance de l'eau sur notre propre planète. L'eau est importante pour les hommes et les femmes, ainsi que pour les écosystèmes dont ils dépendent. Ce thème est étroitement lié à la pauvreté : les pauvres souffrent plus que les autres de la dégradation de l'environnement. Ils sont souvent forcés de vivre dans des conditions environnementales dangereuses. De mauvaises conditions environnementales entraînent la mauvaise santé et, par voie de conséquence, la perte de revenu, du revenu qu'il leur faut pour survivre.

Le monde doit respecter ses engagements et les transformer en résultats. Souvent, au fil des ans, les dirigeants du monde se sont solennellement engagés à éloigner le monde des désastres environnementaux et de la pauvreté dévastatrice. La semaine dernière, un groupe de travail du Forum économique mondial a publié à Davos un rapport à l'intention de la communauté internationale. Le rapport évaluait les efforts du monde accomplis pour réaliser les Objectifs de développement du millénaire, les objectifs du sommet de Johannesburg et d'autres objectifs internationaux. Malheureusement, le monde n'a pas passé le test. Sur la pauvreté il

n'a obtenu que quatre points sur dix, sur l'environnement seulement trois. Les Pays-Bas se sont totalement engagés à transformer des engagements concrets en résultats concrets. Nous dépensons 0,8% du PIB pour la coopération pour le développement et 0,1% du PIB est affecté aux thèmes prioritaires de l'environnement et l'eau. Les Pays-Bas sont le premier pays qui ait publié un rapport ODM8. Les Pays-Bas mettent en œuvre, à l'heure actuelle, un plan d'action ODM7. D'ici 2015, nous aurons fourni à 10 millions de personnes dans le monde en développement de l'énergie durable. J'annonce aujourd'hui que nous nous engagerons à assurer un accès à l'eau potable et à l'assainissement à cinquante millions de personnes d'ici 2015.

Jeffrey Sachs du projet du millénaire des Nations Unies déclare justement que « l'environnement est bien trop souvent considéré comme une ressource donnée ou acquise, à exploiter à brève échéance ». Comme cette conférence le montrera certainement, si nous voulons réaliser les ODM nous devons suivre le chemin du développement durable.

Le logo de la conférence est « Faites-en une réalité ! » La question qui se pose est, naturellement : comment en faire une réalité ? Comment pouvons-nous obtenir les résultats dont nous avons tous besoin ? Comment pouvons-nous améliorer la vie des pauvres et les écosystèmes dont ils dépendent ? Cette conférence offre une réponse concrète : en intégrant la gestion de l'eau, l'agriculture et la conservation des écosystèmes. La pratique actuelle qui consiste à traiter ces questions séparément est inadéquate : il est impossible de diviser l'environnement en secteurs isolés. L'utilisation irrationnelle de l'eau compromet les écosystèmes et, partant, la base de l'agriculture. Par ailleurs, des méthodes irrationnelles de production alimentaire finissent par éroder l'environnement naturel. Chaque secteur est lié à tous les autres. Il existe de bons exemples de cela dans la pratique de la coopération pour le développement hollandaise.

Dans les années 1980, un grand barrage a été construit dans les plaines d'inondation de Logone au Cameroun en vue de développer la riziculture dans la région. Cependant, il y a eu beaucoup de dommages accessoires : les plaines derrière le barrage se sont détériorées, condamnant de nombreux agriculteurs, bergers et pêcheurs à la pauvreté. Récemment, les Pays-Bas ont conclu avec succès un projet visant à réparer les dommages. Les plaines sont de nouveau habitées par 100 000 personnes qui vivent de l'agriculture pratiquée dans la plaine d'inondation. Les éleveurs ont 300 000 têtes de bétail et les pêcheurs pêchent 12 000 tonnes de poisson par an. Le cercle vertueux de l'eau, de l'alimentation et des écosystèmes a été restauré. Ce succès était aussi dû à la coopération fructueuse avec le gouvernement local, et notamment, avec la société civile. La participation des personnes directement concernées est vitale. Elles connaissent parfaitement l'environnement et ce sont elles qui doivent supporter les conséquences de sa dégradation. Pour assurer le développement durable, l'Etat doit travailler en partenariat avec toutes les parties prenantes de la société, y compris le secteur privé. La réduction de la pauvreté et le développement durable sont irréalisables sans le secteur privé.

Les Pays-Bas donnent leur appui à un projet de mise en valeur fluviale intégrée au Mali. Le projet comporte la lutte contre les inondations et la production d'énergie dans le bassin du Haut Sénégal. Il devrait avoir un impact positif sur l'agriculture et l'environnement. En général, je crois que le lien entre la gestion de l'eau et l'énergie est encore mal connu. La conférence sur l'énergie pour le développement, tenue aux Pays-Bas en décembre dernier, a souligné que l'investissement dans le secteur de l'énergie est une condition préalable au développement. Le lien entre l'eau et l'énergie a un potentiel élevé : l'énergie hydroélectrique pourrait fournir à l'Afrique toute l'énergie dont elle a besoin.

Une autre importante relation est celle entre l'environnement et la sécurité. Ceci est clairement visible dans un pays comme le Soudan. Dans la région du Darfour, du fait d'une longue sécheresse, le désert s'étend. Nous savons tous ce qui a eu lieu et, malheureusement, a lieu encore tous les jours : les meurtres, les viols, les pillages et la famine. L'aide dépend de la stabilisation. Ce n'est lorsque la paix sera enfin revenue dans la région, que la cause sous-jacente du conflit – la rivalité vis-à-vis de la terre, de l'eau et d'autres ressources – pourra aussi être affrontée.

Nous devons montrer aux pauvres qu'il ne sont pas seuls au monde. Que nous nous intéressons à leur sort et à l'environnement où ils vivent. La meilleure façon, en tant que communauté internationale, de le faire est d'honorer nos nombreux engagements à éradiquer la pauvreté et de mettre fin à la dégradation de l'environnement. Chaque pays en bénéficiera. Une stratégie gagnante visant à transformer les engagements en résultats est d'intégrer la gestion de l'eau, l'agriculture et la conservation de l'environnement. Cela est nécessaire car nous devons constamment améliorer nos stratégies. Ce n'est qu'ainsi que nous pourrons renverser la situation, avant qu'il ne soit trop tard, avant que l'eau ne se salisse au point où elle ne peut plus être lavée.

2.2 Introduction aux thèmes

A. Introduction générale aux thèmes par le Prof. Dr. Rudy Rabbinge

M. Rabbinge, parlant au nom de l'Inter Academy Council, a présenté une introduction aux trois thèmes. Il a commencé par expliquer les aspects fondamentaux de la productivité agricole et le rôle crucial de l'eau à cet égard. La croissance des végétaux est le résultat d'un système de base mû par l'énergie solaire, où se synthétisent l'anhydride carbonique et l'eau. L'efficacité de l'utilisation de l'eau par les cultures est bien meilleure si l'eau est disponible en quantités suffisantes et en présence de niveaux appropriés d'éléments nutritifs et d'une protection contre les ravageurs et les maladies.

Au cours du siècle écoulé, l'Europe a énormément accru la productivité qui est passée de 6 kg d'équivalents grains par heure-personne en 1900 à 1000 kg par heure-personne en 2000. En Asie et en Amérique latine, la productivité agricole a augmenté aussi, entraînant de bien meilleures disponibilités alimentaires. En Afrique, toutefois, l'accroissement a été relativement faible (de 1 à 5 kg par heure-personne) et insuffisant pour satisfaire l'augmentation de la population, créant ainsi un piège de pauvreté.

L'Inter Academy Council a préparé un rapport à la demande du Secrétaire général des Nations Unies, Kofi Annan, pour l'exploitation des meilleures données scientifiques et techniques destinées à assurer une augmentation nette de la productivité agricole en Afrique. Il a identifié plusieurs facteurs qui distinguent l'Afrique d'autres régions du monde, à savoir la faible productivité des terres, l'irrégularité des précipitations, l'immense variété des cultures vivrières et les systèmes de cultures mixtes, le manque d'investissements et d'infrastructure cognitive, et une série de facteurs liés à la gouvernance.

Malgré la gravité des difficultés auxquelles se heurte l'agriculture en Afrique, le Conseil a noté plusieurs possibilités d'amélioration, parmi lesquelles l'irrigation supplémentaire car à l'heure actuelle l'agriculture est, dans une large mesure, pluviale.

M. Rabbinge a également noté des possibilités de rénovation des systèmes. En tirant parti de l'interdépendance des écosystèmes agricoles et des écosystèmes naturels, l'intensification soutenue des écosystèmes agricoles pourrait représenter un moyen d'améliorer la production. Plusieurs solutions pour la mise en valeur de l'eau sont identifiables ; elles vont de l'irrigation (avec le contrôle de la production et d'importants investissements), à la conservation sur place de l'eau au niveau du champ (accroissement limité de la productivité et techniques à fort coefficient de main-d'oeuvre) et à et la récolte au champ de l'eau de pluie (approche axée sur le bassin versant qui, tout en réduisant les risques de sécheresse, est à la portée des petits agriculteurs).

M. Rabbinge a conclu que les trois thèmes de la conférence doivent être considérés conjointement lorsque l'on parle de l'eau pour l'alimentation et l'agriculture. Le premier thème, promouvoir la mise en oeuvre, porte sur le passage de la formulation des stratégies à l'élaboration de plans et de l'intention à l'action. Les interventions doivent être entreprises à l'échelle appropriée et au niveau adapté. Le deuxième thème sur la « nouvelle économie » de l'eau pour l'alimentation et la nature » concerne les services de l'eau (une ressource à accès libre ou des systèmes de comptabilité), le paiement des services de l'eau et les valeurs des écosystèmes agricoles et des écosystèmes naturels. Enfin l'«environnement propice » examinera des questions comme l'environnement politique, la haute rentabilité des investissements en agriculture, l'importance du rôle de la science, le fonctionnement des écosystèmes et le besoin d'institutions et d'une bonne gouvernance.

B. Introduction au thème 1 par Mme Sonjica, Ministre de l'eau et des forêts de la République d'Afrique du Sud

Mme Sonjica a présenté les expériences d'Afrique du Sud dans la gestion des besoins conflictuels en eau de la production agricole et des écosystèmes. Elle a affirmé que la mise en oeuvre réussie des politiques visant à concrétiser les engagements internationaux relatifs au développement durable doivent aller de pair avec la responsabilisation des parties prenantes afin qu'elles gèrent leurs ressources naturelles.

Mme Sonjica a expliqué le cas de la réforme de la législation pour l'eau d'Afrique du Sud afin d'illustrer les expériences de son pays en matière de gestion de l'eau. L'acte national relatif à l'eau de 1998 d'Afrique du Sud a été guidé par le principe suivant : « La quantité, la qualité et la fiabilité de l'eau nécessaire pour maintenir les fonctions écologiques dont dépend l'homme seront mises sous réserve, afin que l'utilisation humaine de l'eau ne compromette ni individuellement ni collectivement la durabilité à long terme des écosystèmes aquatiques et connexes. » Ce principe a déterminé l'établissement d'une « Réserve écologique » pour définir la capacité de charge des écosystèmes.

La législation est appliquée moyennant la stratégie nationale des ressources en eau. Cette stratégie vise à faciliter la bonne gestion des ressources en eau. La mise en oeuvre de l'acte national relatif à l'eau de 1998 a donné des résultats remarquables. Il a aidé le Gouvernement d'Afrique du Sud à satisfaire les besoins de base en eau potable, aliments et énergie tout en tenant compte des trois secteurs : l'eau pour l'alimentation, les populations et les écosystèmes.

Mme Sonjica a fourni un surcroît de détails concernant la politique de l'eau de l'Afrique du Sud:

La planification et la construction de nouveaux barrages, en tenant compte des exigences de la Réserve écologique. La construction de nouveaux barrages est une stratégie déterminante pour faire face à la sécheresse. Ces barrages doivent prendre en considération les besoins de l'écologie et des populations locales.

La revitalisation des réseaux d'irrigation d'Afrique du Sud par l'intégration d'approches hautement participatives et de la base au sommet visant à assurer la propriété des solutions et à réaliser un développement communautaire réellement durable.

La nouvelle répartition des droits relatifs à l'eau dans l'ère faisant suite à l'apartheid.

La récolte de l'eau de pluie par la subvention des réservoirs d'eau.

La mise en oeuvre de l'acte national relatif à l'eau de 1998 en formulant, avec l'accord des différentes parties prenantes, une stratégie de gestion de l'eau au niveau du bassin versant.

La gestion de l'eau revêt une importance prioritaire en Afrique du Sud. Elle est guidée par le slogan « Un peu pour tous, pour toujours, ensemble » : c'est une approche qui équilibre les besoins économiques, sociaux et environnementaux dans l'utilisation de l'eau. C'est aussi une approche qui considère que la protection des écosystèmes aquatiques fait partie intégrante de la production alimentaire durable, du développement durable des communautés rurales et de l'avenir du pays.

C. Introduction au thème 2 par le Prof. Kerry Turner, Directeur du Centre de recherches sociales et économiques sur l'environnement mondial de l'University of East Anglia, Royaume-Uni

A mesure que l'eau se fait de plus en plus rare, la concurrence pour cette ressource entre les secteurs agricole, municipal, industriel et environnemental ira inévitablement en s'accroissant. La formulation et la mise en oeuvre d'une *approche plus intégrée* des ressources en eau, qui comporte une vision multisectorielle de l'utilisation de l'eau à l'échelle d'au moins un bassin hydrographique, sont nécessaires pour que cette approche soit économiquement viable, socialement acceptable et durable. Le cadre décisionnel général requis présente un redoutable ensemble d'enjeux qui embrassent les politiques des prix agricoles, les questions d'équité sociale, la gouvernance et la durabilité écologique, ainsi que d'autres. Il faut pour cela une approche « pragmatique mais fondée sur des principes » (Banque mondiale 2003) et un processus *différentiel* de changement devrait être envisagé plutôt qu'un changement « révolutionnaire ».

L'analyse économique coûts-avantages et les régimes de tarification peuvent jouer un rôle important aux fins d'augmenter la productivité de l'eau. Cependant, l'accès aux services de distribution de l'eau commercialisés est aussi conditionné par la capacité de payer, et représente donc aussi une question d'équité. L'établissement des prix de l'eau peut jouer un double rôle : comme mécanisme pour signaler la valeur de rareté et le coût d'opportunité de l'eau au sein et en travers des secteurs ; et comme mécanisme financier pour assurer le « plein » recouvrement des coûts. Cela pourrait vouloir dire l'introduction des prix et frais effectifs, mais aussi l'inclusion de l'évaluation économique de la ressource dans une procédure comptable et d'estimation comme l'analyse coût-avantages. Les mesures économiques doivent aller de pair avec la réforme institutionnelle, l'innovation technologique et d'autres investissements.

L'élasticité-prix de la demande d'eau pour l'irrigation est souvent faible. Pour équilibrer la demande et l'offre il pourrait être nécessaire de hausser les prix jusqu'à l'équivalent de 20% (et non pas d'un faible pourcentage seulement) du revenu net de l'agriculteur. Cette hausse n'est clairement pas réalisable comme moyen d'action. Même si l'on établissait des prix supérieurs, les effets du prix sur la demande globale d'eau et sa pérennité ne sont pas clairs ; les gains tirés de l'efficacité d'une utilisation particulière pourraient être neutralisés par le prélèvement accru de l'eau dans un bassin hydrographique, à mesure que les agriculteurs étendent la superficie irriguée et/ou se tournent vers des cultures de valeur plus élevée (mais plus exigeantes en eau). Plutôt que de se limiter à introduire des prix, il faudrait un ensemble de mesures, y compris des mesures économiques, institutionnelles, technologiques et de création de capacités.

D'une importance fondamentale pour la nouvelle stratégie de gestion durable de l'eau est l'adoption d'une *perspective fonctionnelle axée sur l'écosystème* des ressources en eau. Elle peut être décrite comme une approche en quatre étapes : définir l'écosystème, évaluer ses fonctions, relier ces fonctions à des résultats et services concrets et enfin, estimer et évaluer ces résultats et ces services. Pour cette estimation, on peut utiliser la notion de la valeur économique totale (VET). La VET consiste en valeurs d'usage, aussi bien directes qu'indirectes (la lutte contre les inondations, les puits de carbone, par exemple) et les valeurs de non-usage (les valeurs liées à l'existence d'espèces menacées d'extinction). Les valeurs de non-usage se sont démontrées importantes mais très difficiles à traduire en prix monétaires. Cependant, la valeur *économique* totale n'est pas la valeur totale de l'*écosystème* – une valeur intrinsèque qui transcende l'évaluation économique. Enfin, si l'on utilise l'évaluation, des valeurs marginales, plutôt que des ensembles de valeurs sociales, sont le plus utiles aux processus effectifs de prise de décisions.

D. Introduction au thème 3 par Mme Catley-Carlson, Présidente du Forum mondial de l'eau

1. Quelles sont les questions relatives à l'eau pour l'alimentation et les écosystèmes?

La pression croissante qui s'exerce sur les ressources en eau est déterminée par la croissance démographique continue, l'augmentation de la prospérité, les changements dans les régimes alimentaires et les nouveaux faits économiques en matière d'utilisation de l'eau. Ces faits ont déterminé des changements remarquables au cours du siècle dernier : i) la superficie irriguée a quintuplé depuis le début du 20^e siècle ; ii) la disponibilité de l'eau décroît dans de nombreux bassins, en raison notamment de la pollution ; iii) pour la première fois dans l'histoire du monde la demande d'eau pour des usages non agricoles s'accroît plus rapidement en termes absolus que la demande d'eau pour l'agriculture ; iv) les coûts du développement de l'irrigation vont en s'accroissant. Cependant, l'Afrique a clairement besoin d'un surcroît de développement.

Quelle sera la relation entre l'agriculture, la nature, l'industrie et les usages domestiques, comment pouvons-nous tirer parti de leur symbiose dans les années à venir ?

Les enjeux qui nous attendent sont encore clairs : nous devons produire davantage d'aliments, mais d'une manière plus efficace où l'eau est estimée de façon à refléter sa rareté croissante. Les problèmes auxquels nous devons nous attaquer sont clairs, bien que la façon de les résoudre s'avère souvent imprécise : i) nous devons augmenter la productivité et mieux apprécier l'utilisation de l'eau pour l'agriculture ; ii) il faudra établir des prix plus réalistes

pour l'eau, notamment pour les usages agricoles, bien que cela soit en fonction de l'abolition éventuelle des subventions à l'agriculture ; iii) il faudra prendre des engagements ultérieurs pour accroître les flux d'eau environnementaux ; iv) et notamment, on devra accroître la productivité de l'agriculture pluviale comme moyen important de réaliser nos ODM ; v) il faudra diminuer les prélèvements excessifs d'eau souterraine dans le monde entier.

2. Qu'entend-on par un environnement propice ?

Un environnement propice est un environnement qui permet la réalisation des objectifs établis. Pour ce faire il faut:

- Des politiques qui établissent des buts pour l'utilisation, la protection et la conservation de l'eau.
- Un cadre juridique connexe qui établit les normes à suivre pour atteindre les buts visés par les politiques;
- Des structures financières et des incitations qui permettent la réalisation des buts visés par les politiques.

Cependant, ces éléments devront être accompagnés d'institutions, de la création de capacités et de bons instruments de gestion (comme les évaluations, les plans, des instruments de régulation de la demande, de règlement des différends, etc.)

3. Comment crée-t-on un environnement ouvert au changement?

Pour créer un environnement propice, nous avons de toute évidence besoin que les responsables politiques du plus haut niveau s'engagent à promouvoir le changement. L'appui et la coordination des décideurs intersectoriels sont essentiels. En outre, un environnement propice doit s'appuyer sur la participation des parties prenantes, à tous les stades importants du développement et du changement. Il faut aussi parvenir à un accord sur un plan réaliste de mise en oeuvre.

L'utilisation et l'application d'innovations technologiques et scientifiques seront essentielles pour réaliser le changement. Elles devront être exploitées pour identifier et orienter les nouveaux modes d'utiliser l'eau agricole, tant pour les cultures irriguées que pour les cultures pluviales. Ces innovations devraient viser à accroître l'efficacité et la valeur économique de l'utilisation agricole de l'eau pour permettre aux parties prenantes de faire face aux enjeux décrits plus haut. L'accent devra porter sur l'augmentation de la valeur par unité d'eau.

4. L'impératif du partenariat

Les partenariats sont indispensables pour réaliser le changement, en particulier entre l'agriculture et les autres secteurs. Voici les partenariats dont nous avons besoin : i) en matière d'éducation pour éduquer nos peuples ; ii) entre parties prenantes ; iii) en formant des alliances avec les banques, les organisations, etc. pour le développement de l'infrastructure qui permet la mise en oeuvre des changements et de la vision ; iv) avec la communauté des chercheurs et des scientifiques. Il nous faut insister, notamment auprès des donateurs, sur l'importance de créer au niveau du terrain des partenariats qui visent la mise en oeuvre de la gestion intégrée des ressources en eau à l'échelle du bassin hydrographique, plutôt que de continuer à mettre l'accent sur les problèmes mondiaux dans des forums internationaux.

3. Recommandations et conclusions des groupes de travail sur « Faites-en une réalité ! »

3.1 Introduction

L'objectif principal de la Conférence FAO/Pays-Bas consiste dans la promotion de la gestion durable en matière d'eau pour l'alimentation et les écosystèmes suivant une approche axée sur les parties prenantes, qui facilite la prise de décisions rationnelles, efficaces et justes dans les domaines de l'évaluation, de la distribution et de la réglementation des ressources en eau, aux plans de la quantité et de la qualité.

Le point central étant «l'aide aux parties prenantes pour leur permettre de gérer l'eau pour l'alimentation et les écosystèmes», la conférence vise à déterminer comment appuyer les pratiques locales et les politiques nationales. Ce processus doit se fonder sur une bonne compréhension des expériences locales passées, à l'aide de cas locaux, afin d'identifier des histoires de succès et parvenir la formulation de recommandations pour différents systèmes agricoles. Cela est réalisé moyennant une approche thématique.

3.2 Thème 1: Promouvoir la mise en œuvre : Le savoir-faire pour l'action :

Nous devons en savoir davantage sur les interactions complexes existant entre l'eau pour l'alimentation et les écosystèmes. De meilleures connaissances, des informations fiables et une plus grande prise de conscience contribueront à améliorer la capacité des parties prenantes, et à faire en sorte que des décisions rationnelles sont prise, notamment au niveau local, sur les intrants (qualité et quantité de l'eau), les résultats et les impacts. Les questions clés pour la conférence sont : a) comment renforcer la participation des parties prenantes et b) comment intégrer et appliquer les connaissances pour une meilleure gestion des relations interconnectées entre l'eau pour l'alimentation et l'eau pour les écosystèmes.

A. Cas présentés

Cas 1.1 Le Niger, un câble de sauvetage : résultats économiques et écologiques de la gestion efficace de l'eau dans le bassin du haut Niger, Mali

Objectif

Pour améliorer l'efficacité des infrastructures existantes ainsi que les activités économiques dans le delta intérieur du Niger, il convient de promouvoir la croissance économique, de réduire la pauvreté et de protéger l'environnement dans la région plutôt que de construire une nouvelle centrale hydroélectrique dans le haut Niger.

Description générale

Le Niger est un câble de sauvetage pour de nombreuses populations vivant dans le Sahel occidental semi-aride. Près d'un million de personnes essaient de tirer leurs moyens de subsistance de la zone du delta intérieur comme pêcheurs, éleveurs ou agriculteurs. L'objectif de cette étude est de mettre en place un système d'aide à la prise de décisions pour la gestion du haut Niger, où les impacts écologiques et socioéconomiques et les avantages des barrages et des réseaux d'irrigation peuvent être analysés en fonction de différents scénarios de gestion de l'eau. La production annuelle de poisson, de bétail et de riz est déterminée par le débit fluvial et est insuffisante à nourrir les populations locales en année de sécheresse. C'est pourquoi de nombreuses personnes ont quitté les zones plus sèches du delta intérieur au cours

des 40 dernières années. Une analyse économique a été effectuée pour déterminer le rôle des barrages dans l'économie du delta intérieur du Niger et de la région du haut Niger.

Principales conclusions

Un million de personnes dans le delta intérieur du Niger tirent leurs moyens de subsistance de l'agriculture, de la pêche et de l'élevage. L'eau est l'élément vital de ce système. Les barrages en amont (l'un construit pour la production d'électricité et l'autre pour l'irrigation) influencent l'utilisation multifonctionnelle de l'eau en aval. L'étude montre que la construction de nouveaux barrages n'est pas un mode efficace de promouvoir la croissance économique et de réduire la pauvreté dans la région. De fait, ces efforts sont improductifs. En revanche, il faudrait des efforts de développements pour améliorer l'efficacité de l'infrastructure existante ainsi que les activités économiques dans le delta intérieur du Niger lui-même.

Cas 1.2 : Connaissances pour la prise de décisions dans le Pantanal: intégration des aspects techniques, écologiques et socioéconomiques

Discours:

La compréhension de la dynamique hydrologique et l'écologie connexe des fleuves à l'échelle du bassin et la communication des résultats aux organisations et personnes concernées est la base même de la gestion économiquement et écologiquement durable des fleuves.

Description sommaire du contexte

Dans les années 1970, le Planalto, les montagnes qui encerclent le Pantanal – une savane humide de 320 000 km², ont été colonisées. Jusqu'alors, le Planalto était recouvert d'une végétation arbustive claire sèche (cerrado). Le sol était fortement érosif et la colonisation a eu lieu sans tenir compte de l'impact sur le Pantanal, l'une des zones de biodiversité les plus importantes du monde.

Le Pantanal au Brésil consiste un certain nombre de grands fleuves qui se partagent une zone humide. L'économie est fondée sur l'élevage, la pêche et l'écotourisme. De vastes zones sont dominées par le régime fluvial du Paraguay et de ses affluents. En saison humide, de vastes superficies de savane sont inondées. Désormais l'érosion et le colmatage font du Taquari un système instable de liaison. C'est en ce moment un grave problème qui cause l'inondation permanente d'une zone de 11.000 km² environ dans la sous-région de Paiaguas au lieu de l'inondation périodique. Il en résulte une diminution des populations de poissons et un amenuisement de la superficie destinée à l'élevage.

Principales conclusions

Rôle de la science : l'importante valeur ajoutée du projet consiste dans le fait que le fleuve est considéré comme un écosystème et une unité socioéconomique. Les liens ont été ainsi noués entre les domaines scientifiques (hydrologie, écologie et économie).

La biodiversité peut être importante pour l'économie régionale : moins de diversité aquatique signifie moins de poissons, moins d'écotourisme, moins de revenu et plus d'isolement. Le rapport entre le comportement hydrologique d'un réseau hydrographique et ses fonctions écologiques (le pouls de l'inondation) peut être aussi une importante leçon à apprendre pour la gestion des fleuves en Europe.

Le rôle des parties prenantes et la création de capacités : Dans une situation où les politiques sont importantes, il est essentiel que tous participent et discutent des questions en jeu, en recourant à des arguments politiques et scientifiques et aux modèles économiques et

hydrologiques corrects pour expliquer la situation. Une bonne connaissance paraît être le seul argument convaincant pour la prise de décisions.

L'organisation de la gestion de l'eau : Il est important que les résultats du projet soient acceptés tant par la région que par les autorités qui gouvernent la région.

Les solutions techniques ne sont pas toujours les meilleures. Des solutions techniques comme la construction d'un barrage ont été proposées par différentes parties prenantes et le projet était en mesure de communiquer les conséquences, aussi bien positives que négatives. D'autres solutions spatiales et organisationnelles (comme le reboisement et des mesures anti-érosives), y compris leurs répercussions, ont été également élaborées pour appuyer le processus de prise de décisions.

Coordination de la recherche et coopération : Un aspect important qui a été appris est que la coopération entre les politiques et la recherche et leur coordination laissent à désirer.

Cas 1.3 : Intérêt, coûts et opinion des agriculteurs et écologistes dans la gestion locale de l'eau aux Pays-Bas.

Discours

Pour assurer la durabilité, les parties prenantes devraient participer à la prise de décisions sur la gestion des ressources en eau. Les catégories de parties prenantes dont les agriculteurs et les écologistes devraient avoir leur mot à dire sur la gestion de l'eau qui les concerne. Les offices des eaux hollandais sont des autorités locales. Leur fonctionnement se fonde sur le principe selon lequel ceux qui bénéficient de la gestion locale de l'eau doivent en payer les coûts et ont leur mot à dire sur la façon dont l'autorité responsable de l'eau s'acquitte de ses tâches. Le modèle de l'office des eaux hollandais a d'intéressants éléments qui peuvent être appliqués aux pays en développement, où la décentralisation des tâches de la gestion de l'eau est en cours. Il ne s'agit pas d'un plan détaillé mais d'une source d'inspiration..

Description sommaire du contexte:

Aux Pays-Bas, les offices des eaux sont les premières institutions responsables de la gestion locale de l'eau. Les offices des eaux ont agi depuis des siècles comme des gouvernements dont la seule tâche était la gestion de l'eau. Ils financent leurs activités grâce à un système de taxation séparé. L'agriculture et les espaces naturels sont considérés comme les principaux aspects du paysage rural des Pays-Bas. Beaucoup d'attention a été portée à la remise en état de l'environnement au cours de la décennie écoulée, après une période où les intérêts agricoles dominaient la gestion de l'eau. De nombreux projets de remise en état de la nature ont été réalisés par les offices des eaux. Ils essaient d'établir un équilibre entre les intérêts de l'agriculture et ceux de l'environnement. Le modèle d'office des eaux hollandais se fonde sur les éléments et principes de base suivants, qui peuvent être considérés comme des facteurs de succès dans l'autofinancement et l'organisation de la gestion locale de l'eau : une structure démocratique, l'indépendance financière et l'intégration dans le droit public.

Principales conclusions

D'après ce cas, la gestion et la gouvernance de l'eau sont un domaine particulier d'intérêt pour les besoins humains et écologiques de base. Ces considérations justifient la présence d'institutions de gestion de l'eau spécialisées au niveau local. On peut l'observer dans la plupart des pays en développement. L'expérience hollandaise montre que ces institutions devraient être incorporées dans des structures démocratiques et législatives générales et détenir leurs propres moyens financiers. Certes, le système de recouvrement des coûts hollandais pour la gestion locale des ressources en eau ne peut être réalisé partout.

Pour le bon fonctionnement des institutions de gestion locale des ressources en eau il importe de faire participer toutes les parties prenantes, en fonction de leur intérêt pour la gestion de l'eau, non seulement en payant des impôts mais aussi en exprimant leur opinion lors des assemblées.

Cas 1.4 : L'impact du secteur en évolution de l'eau : le cas de l'Asie de l'est et du sud-est – L'impact du bétail sur la disponibilité et la qualité de l'eau

Discours

Les produits de l'élevage représentent un important groupe alimentaire qui a souvent été négligé dans la mise en valeur et la gestion de l'eau. Le bétail est le principal utilisateur des terres du monde et l'élevage pourrait bientôt devenir la plus importante activité agricole en termes de rendement économique. Une analyse préliminaire laisse entendre que dans les régions où l'eau est rare, l'eau utilisée pour la production animale pourrait excéder les quantités utilisées pour satisfaire les besoins alimentaires humains. Dans ces régions, la dégradation directe et indirecte de l'eau disponible pour d'autres usages pourrait être un problème tout aussi important : le bétail contamine l'eau par des agents pathogènes qui menacent la santé humaine; le changement d'affectation des terres et la dégradation de la structure du sol influencent la disponibilité saisonnière d'eau « verte », etc.

Description générale

La production animale en Chine, notamment les élevages porcins, déterminera une pression accrue du bétail sur l'eau ; davantage d'eau est utilisée pour le lavage des stalles et les déchets polluent le sol et l'eau superficielle. Ce projet vise à diminuer l'impact de l'élevage porcin sur les ressources en eau. Il a été réalisé dans deux sites en Chine (Province de Jiangxi et Province de Guangdong) et portait sur les fermes porcines. L'objectif du projet est de protéger et développer les ressources naturelles affectées par la production animale et la transformation des produits, ainsi que de réduire la pauvreté et de préserver la santé humaine. Les projets aux deux sites ont servi à sensibiliser les éleveurs et à créer des capacités, grâce aux activités entreprises, y compris des dialogues et des sessions de formation avec les diverses parties prenantes. Ces activités de sensibilisation et de création de capacités ont mis en évidence la nécessité d'élaborer des politiques incitatives qui imposent des taxes pour le non-respect des normes et introduisent des récompenses pour l'application des meilleures techniques de production et d'élimination des déchets. Il en est ressorti l'importance d'un cadre décisionnel, les politiques nationales portant sur les directives générales et les politiques locales se concentrant davantage sur les détails opérationnels. Des cartes SIG ont été dressées pour aider les gouvernements locaux à choisir les emplacements adaptés pour les fermes porcines. Ce contrôle de l'emplacement est d'une importance fondamentale car la relocalisation ou la fermeture des fermes est très coûteuse aux plans tant économique que social. En outre, une usine de fabrication d'engrais qui utilise le fumier solide des porcs pour produire un engrais organique composé est en cours de construction. Il est également apparu clair que la question des déchets liquides exige une politique particulière et des mesures techniques.

Principales conclusions

Malgré la prise de conscience croissante des problèmes aux niveaux local et politique, des solutions techniques et des moyens d'action doivent encore être élaborés et mis en oeuvre. En revanche, ces niveaux de production accrus et concentrés dans l'espace ont promu considérablement le commerce international des intrants et produits. Il en résulte que les problèmes de dégradation de l'eau liés à la production industrielle devraient être pris en

compte de façon plus résolue au niveau international, voire mondial. Internaliser les effets externes de l'utilisation de l'eau au niveau mondial pourrait représenter une option importante dans un proche avenir.

Quelles sont les causes de cette situation et de situations semblables ? Il faut se rendre compte que les agriculteurs jouent un rôle de premier plan dans la production animale ; les activités et les efforts des autres parties prenantes devraient donc viser à les encourager à adopter dans leurs fermes des techniques de travail plus respectueuses de l'environnement.

B. Conclusions et recommandations

Les débats des groupes de travail ont entraîné les conclusions et recommandations suivantes :

De bonnes pratiques dans la promotion de la mise en oeuvre : le savoir-faire pour l'action

Les organisations comme les associations d'usagers, les autorités, les offices/commissions des eaux sont formées à la gestion intégrée des ressources en eau.

- Toutes les parties prenantes font partie du processus de participation pour une meilleure compréhension des processus généraux et des besoins des autres secteurs.
- Assurer la propriété dès le début à toutes les parties prenantes dans la planification et la gestion, comme la participation aux commissions de gestion des fleuves.

Relier les connaissances scientifiques au savoir traditionnel

- La recherche visant le développement et le bien-être des populations
- Les parties prenantes locales participent à la prise de décisions et profitent des informations scientifiques sur les effets à long terme, les scénarios, l'hydrologie et les processus géologiques et écologiques.
- Information sur les différents secteurs – bétail, pêche – en termes d'évaluations et directives du marché
- Apports au système agricole et écologique – comprendre la capacité de charge de l'écosystème.
- Une très bonne compréhension de la situation et de l'utilisation actuelles

La sensibilisation par le dialogue et la formation, la création de capacités et le transfert des connaissances (y compris l'éducation)

- Propriété
- Compréhension des effets à long terme

Les fonctions des zones humides sont prises en compte dans les prises de décision

- Effets en amont et en aval
- Appui à la biodiversité et aux moyens d'existence locaux
- Evaluation économique des différentes fonctions et services

Des solutions peuvent être identifiées au niveau de l'exploitation et à l'échelle mondiale

- Les instruments technologiques ainsi que les incitations commerciales et la rentabilité pour les produits propres (recyclage des déchets solides pour la production d'engrais organiques)
- Des politiques locales ont été établies ainsi que la délivrance de permis et de licences

- Echange virtuels mondiaux
- Des stations de surveillance ont été mises en place
- Le principe qui impose au pollueur de payer en internalisant les coûts externes

Surveillance à l'appui des prises de décisions en connaissance de cause

- Le surveillance de la qualité de l'eau aide les prises de décisions en connaissance de cause et favorise la recherche de solutions
- Comprendre les impacts des décharges, du colmatage et de la gestion intégrée des ressources en eau, ainsi que des informations affinées tirées des cartes SIG, etc..

Avantages et contraintes

- Les investissements nécessaires dépassent souvent les ressources publiques de l'Etat.
- La rentabilité à court terme des projets est souvent préférée aux avantages à long terme.
- Processus de longue durée dans la création de capacités et la participation des parties prenantes
- Les systèmes de taxation ne sont pas facilement applicables
- La collecte de données exige beaucoup de temps
- Les coûts de l'entretien des barrages n'ont pas été pris en compte dans le passé
- Il faut identifier les partenariats et les financements
- Les marchés de l'eau n'ont pas été reconnus

Instruments nécessaires pour la mise en oeuvre:

- Un cadre juridique, des règlements et des incitations économiques sont élaborés à tous les niveaux du gouvernement
- Des plates-formes et réseaux de collecte de données pour la création de bons outils d'aide aux prises de décision
- Mise à la disposition des parties prenantes des connaissances, systèmes d'information et surveillance de diverses ressources biophysiques et processus dans les écosystèmes (recherche, gouvernement et ONG)
- Application de pénalités pour la pollution et la dégradation de l'environnement, principe selon lequel le pollueur paie.
- L'évaluation des fonctions des zones humides devrait être approfondie pour la durabilité à long terme
- Approfondir les partenariats publics-privés dans la gestion de l'eau
- Les associations d'usagers comme exemple d'une plate-forme de dialogue avec la participation de multiples parties prenantes – participation des ONG, de la société civile, des agriculteurs, des chercheurs et des décideurs, etc.
- Partage transfrontière au sein des bassins hydrographiques des capacités, des informations et de la planification pour une gestion durable à tous les niveaux – local, national et international
- Technologies portant sur la demande et l'offre. Offre : récolte de l'eau de pluie, dessalement, recyclage des eaux usées, reboisement, aridoculture, remise en état des zones humides, etc. Demande : efficacité de l'eau sur l'exploitation et améliorations de la gestion, stations/dispositifs de surveillance, mécanismes permettant l'économie de l'eau (rôle du secteur privé, de la société civile et du gouvernement).
- La coordination entre les résultats de la recherche et la formulation des politiques pourrait représenter un rôle pour les ONG.

3.3 Thème 2: Une « nouvelle économie » de l'eau pour l'alimentation et les écosystèmes

Les intrants, les services et les impacts doivent être analysés sous l'angle de leurs valeurs sociales, économiques et environnementales pour chaque partie prenante. Le but est d'aider toutes ces parties prenantes à prendre des décisions en connaissance de cause et transparentes sur la distribution des ressources naturelles, et d'assurer que leurs décisions soient conformes à des priorités (nationales/transfrontières) de haut niveau. Une évaluation correcte aboutira à une nouvelle perspective, « une nouvelle économie » de l'Eau pour l'alimentation et les écosystèmes. Parmi les questions clés figurent : a) comment évaluer les différentes valeurs positives et négatives de l'utilisation de l'eau, y compris les effets extérieurs ? et b) comment faire en sorte que les différentes valeurs de l'eau soient incluses dans les prises de décisions des parties prenantes ?

A. Cas présentés

Cas 2.1 : Vers une utilisation plus viable de l'eau pour l'alimentation et la nature en condition de pénurie en Andalousie, Espagne

Discours

Les incitations commerciales, de hauts niveaux d'éducation et la formation, ainsi que d'autres outils économiques comme les subventions, peuvent déterminer des gains considérables en matière de création de revenu, création d'emplois et productivité de l'eau en agriculture irriguée et ce, en passant de l'utilisation de l'eau pour les cultures de plein champ estivales aux cultures horticoles produites en hiver et avec une irrigation déficitaire. Cette intensification a une limite, cependant, et doit être compatible avec la conservation de la nature par : a) une surveillance attentive de l'influence de l'irrigation sur la qualité de l'environnement, et b) des mesures réglementaires strictes qui empêchent la dégradation de l'environnement.

Description générale

L'eau revêt une importance vitale pour l'économie de l'Andalousie. Le secteur agricole et le tourisme notamment utilisent des volumes importants de l'eau disponible. Traditionnellement les cultures de plein champ et les oliviers utilisaient la plus grande partie de l'eau mais depuis deux décennies, l'horticulture sous verre a beaucoup gagné en importance. La valeur économique par litre d'eau est bien plus élevée en horticulture et dans le tourisme que dans les utilisations agricoles plus traditionnelles. Des prix étant désormais appliqués à l'eau en tant que bien de plus en plus rare, les agriculteurs traditionnels ont du mal à payer les prix de l'eau. La concurrence pour l'eau fait que les espaces naturels sont plus vulnérables. La seule raison pour laquelle les agriculteurs traditionnels peuvent encore produire réside dans les subventions européennes octroyées au titre de la Politique agricole commune. Une autre loi européenne, la directive-cadre pour l'eau, exige une approche intégrée des problèmes relatifs à l'eau.

Principale conclusion

Les progrès technologiques et les incitations économiques sous forme de marchés attractifs et de subventions, ont favorisé l'expansion récente de l'agriculture irriguée en Andalousie. Les superficies irriguées se sont accrues de près de 50% ces 20 dernières années, parallèlement

aux accroissements concomitants de la prospérité, de l'emploi et de la productivité de l'eau dus à la priorité donnée aux cultures horticoles, et sans la nécessité de disposer de nouvelles ressources en eau. Cependant, le moment est venu pour tous les secteurs de la société de parvenir à un accord qui, en limitant l'expansion de l'irrigation, garantira à la fois la durabilité de l'agriculture irriguée et la qualité de nos écosystèmes naturels.

Cas 2.2 : Acceptation socioéconomique de la récolte d'eau de pluie au champ en Afrique du Sud

Discours

La recherche au laboratoire et sur l'exploitation a mené à la mise au point de techniques et pratiques appropriées de récolte et de conservation de l'eau de pluie au champ. Les possibilités d'acceptation de ces nouvelles techniques seront bien plus grandes si les techniques de production sont élaborées avec la participation adéquate des utilisateurs de la ressource..

Description générale

Le cas concerne les petits agriculteurs de la zone cible qui vivent, dans une large mesure, au-dessous du seuil de pauvreté en Afrique du Sud. L'approche axée sur la récolte et la conservation de l'eau de pluie au champ a commencé par des recherches au laboratoire et sur l'exploitation, suivie par l'introduction et le développement de la technique et des rendements. Le système a permis la récolte accrue de différentes cultures ainsi qu'une augmentation des avantages économiques pour les agriculteurs travaillant dans la zone cible. Avec la mise en oeuvre de la technique (échanges de techniques, formation et vulgarisation) il a été démontré que : la technique de la récolte de l'eau de pluie au champ améliore les moyens d'existence, notamment de ceux qui vivent en dessous du seuil de pauvreté (ODM1). On a pu ainsi réduire considérablement la pauvreté dans la zone cible parmi les agriculteurs qui utilisent le système. L'acceptation de la technique pour la production alimentaire a encouragé sa diffusion.

Conclusions

Cette étude de cas est l'une des rares études où les cinq piliers de la durabilité ont été mesurés ensemble. Le cas montre que la récolte de l'eau de pluie au champ est un outil viable qui peut consentir aux populations de lutter contre l'insécurité alimentaire et la pauvreté. Il est donc lié aux ODM. Grâce au transfert de technologie, la formation et la vulgarisation, il a été démontré que ces techniques améliorent les moyens d'existence, à savoir la sécurité alimentaire, le revenu, le bien-être social et culturel, des ménages vivant dans des communautés rurales où la majorité des membres vit au-dessous du seuil de pauvreté. L'acceptation de la récolte de l'eau de pluie pour la production alimentaire dans les jardins familiaux a encouragé la multiplication de ces activités par l'extension des terres agricoles communales.

Cas 2.3 : Un fonds fiduciaire comme instrument financier pour la protection et la conservation de l'eau : le cas du fonds pour l'eau à Quito, Equateur

Discours

Un fonds neutre pour l'eau fournit un mécanisme financier utile pour acheminer les ressources financières des bénéficiaires en aval vers les communautés en amont, afin de promouvoir la conservation des bassins versants d'amont qui fournissent de l'eau aux utilisateurs en aval.

Description générale

En raison de la pression démographique croissante et de l'utilisation excessive d'eau qui en est la conséquence dans le bassin de Quito, un mécanisme de gestion a été conçu fondé sur des paiements effectués par les usagers. Un pourcentage des services vendus (eau et énergie) est versé dans un fonds. Les intérêts produits combinés à d'autres ressources (secteur privé, organisations écologistes et coopération pour le développement) financent des programmes de conservation de l'eau et d'entretien du bassin. Le fonds est une organisation qui traite avec les bassins versants indirectement par le biais de tiers et repose donc sur le pouvoir des organisations locales pour la protection de l'eau. Le FONAG est donc un programme environnemental de paiements qui dessert des écosystèmes dont l'objectif est de fournir des quantités suffisantes d'eau, grâce à la protection des ressources en eau pour la régénération naturelle à long terme.

Principale conclusion

Le fonds s'est avéré un outil économique pratique pour la gestion (intégrée) de l'eau. L'avantage de créer un fonds qui est alimenté par les usagers réside dans le fait qu'il impose aussi une responsabilité partagée. Le fonds étant un projet à long terme il garantit la continuité. Par ailleurs, l'investissement des intérêts produits est lent et ne donne pas de « résultats » immédiats. Il est reconnu qu'il ne faut pas seulement regarder du côté de l'offre mais aussi intervenir sur la consommation de l'eau.

La question restante est la différenciation des contributions des usagers.

Cas 2.4 : Nouvelles perspectives sur les impacts de l'irrigation sur la pêche. Laos/Sri Lanka

Discours

La pêche peut coexister avec l'irrigation et, dans de nombreux cas, elle améliore la productivité générale des systèmes d'irrigation. La gestion de l'irrigation et les pratiques agricoles peuvent exercer un impact majeur sur la pêche que le développement des infrastructures. Il faut dès lors une évaluation et une gestion intégrées et participatives des systèmes d'irrigation pour optimiser la productivité et les avantages pour les moyens d'existence des populations vivant dans les zones irriguées.

Description générale

Le cas présent concerne deux études de cas, l'une relative au Sri Lanka et l'autre au Laos ; les deux cas examinent l'impact sur la pêche continentale du développement de l'irrigation par la construction d'un barrage. Au Laos, le projet Huat Thouat consiste en un barrage de taille moyenne situé dans la province de Savannakhet. C'est une zone de basses terres fertiles et adaptées à une grande variété de cultures. Les principales sources de vulnérabilité pour les

ménages sont la sécheresse et les inondations, et leurs impacts sur la récolte de riz de saison humide, associés aux effets des maladies du bétail et de la main-d'oeuvre. Au Sri Lanka, le projet d'irrigation et d'établissements humains de Kirinda Oya (KOISP) est un grand projet de mise en valeur agricole qui se situe dans la province méridionale et la zone sèche de l'île. Le projet a remis en état et incorporé un ancien système d'irrigation à base de réservoirs qui a été remplacé par un système ouvert en cascade qui se déverse dans l'océan Indien. Toutes les rizières sont irriguées car le bassin est trop sec pour pratiquer la riziculture pluviale. Dans les deux cas, le développement de l'irrigation paraissait avoir des impacts nets positifs sur la production locale de poisson et assurer des occasions de revenu aux pêcheurs, en particulier aux pauvres.

Principales conclusions

En fonction d'un grand nombre de conditions naturelles et sociales, l'impact total du développement de l'irrigation sur la production piscicole dans un bassin versant peut aller de négatif à positif. En revanche, les impacts sur l'intégrité de l'écosystème et la biodiversité des ressources aquatiques en eau douce seront sans doute négatifs du fait que les caractéristiques et la connexité des habitats naturels seront inévitablement modifiées par l'agriculture irriguée et ses infrastructures. La nécessité d'approches intégrées et intersectorielles de la terre, de l'eau et de la gestion de la pêche a également été mise en évidence ; dans les deux cas étudiés, le problème le plus grave pour la pêche durable relève de questions extérieures au secteur de la pêche. Le maintien des pratiques de riziculture de saison humide au Laos et l'intégration des besoins de la pêche dans la gestion de l'eau des réservoirs et des lagunes côtières au Sri Lanka sont importants. Il faut des politiques différenciées pour affronter la grande variété des impacts décrits ci-dessus.

B. Conclusions et recommandations

Les débats du groupe de travail ont abouti aux conclusions suivantes :

Processus général vers une nouvelle économie

Les pays présentent entre eux de grandes différences, ce qui impose la mise au point de plusieurs « nouvelles économies » en fonction du développement et des conditions de chaque pays individuel. C'est pourquoi il faudrait identifier un processus général pour une nouvelle économie qui permette le classement des pratiques pouvant s'adapter à différents pays et sous différentes conditions.

Ce processus général se fonde sur la notion selon laquelle une nouvelle économie met l'accent sur la rareté, qu'il s'agisse de la rareté des ressources en eau ou la rareté des moyens d'accès et d'utilisation de ces ressources. Sur cette base, on peut distinguer trois étapes.

- *Sensibilisation, création de capacités et augmentation de la productivité locale de l'eau*

Accroître la prise de conscience de la rareté et de l'impact de son utilisation et de sa rareté sur des éléments des écosystèmes. Essayer de diminuer la consommation d'eau et d'accroître sa productivité grâce à cette prise de conscience. Sans elle, il serait très difficile d'introduire un système qui incorpore la notion des valeurs de l'eau.

- *Traduire en valeurs et décisions relatives à la distribution*

Traduire cette prise de conscience en valeurs quantitatives, en décisions concernant la distribution et le règlement des différends ; par les droits relatifs à l'eau et à la terre, les quotas et tout autre mécanisme permettant la prise de décisions.

- *Utiliser les prix et les mécanismes du marché*
Imposer un prix à l'eau pour l'alimentation et les écosystèmes : redevances d'eau, commercialisation et marchés de l'eau, paiement pour les services environnementaux, etc. Tarification directe ou indirecte par la taxation, etc.

Bonnes pratiques pour les trois étapes:

Sensibilisation, création de capacités et augmentation de la productivité locale de l'eau

- Reconnaître la complexité des systèmes et des interdépendances
- Un groupe ou élément ne peut se passer de l'autre – besoin réel d'intégration
- Il est reconnu de façon croissante que la non-prise en compte de l'ensemble du bassin hydrographique est une erreur coûteuse
- La prise de conscience doit se traduire aussi en engagement politique
- Les technologies simples, comme la récolte de l'eau de pluie, ont de bonnes possibilités d'internaliser les valeurs de l'eau par les mécanismes du marché, et de sensibiliser les agriculteurs à l'efficacité de l'eau et, par la même, à sa valeur.
- Coopération des agriculteurs : les agriculteurs doivent s'organiser et coopérer dans la création de capacités, l'adoption de techniques simples et l'accès aux marchés.

Traduire en valeurs et décisions relatives à la distribution

- Evaluer les valeurs non seulement économiques mais aussi écologiques et sociales ; tenir compte aussi des moyens d'existence et de l'impact de la sécurité alimentaire sur les économies de subsistance
- Désagrégation des coûts et avantages : pour les communautés vivant dans des endroits différents et pour les différents groupes socioéconomiques – impacts sur les pauvres ?
- Prendre les parties prenantes comme point de départ : en évaluant des valeurs concurrentielles, engager les parties prenantes dans un processus conjoint pour avoir des informations partagées et consentir l'examen des priorités communes

Imposer des prix et utiliser des mécanismes du marché

- Un fonds où les bénéficiaires des ressources en eau versent leurs contributions pour promouvoir la conservation de ces ressources:
 - Combinaison d'acteurs publics et privés
 - Le droit relatif à l'eau reste une décision du gouvernement : le fonds appuie la mise en oeuvre et la promotion des bonnes pratiques
 - A titre volontaire
 - Crédibilité fondée sur les contributions des utilisateurs et la transparence dans les procédures du fonds pour la sélection des projets.
 - La réorientation des fonds existants, de nouvelles taxes ou de nouveaux droits ne sont pas nécessairement exigés.

Avantages et contraintes pour les trois étapes

Sensibilisation, création de capacités et augmentation de la productivité locale de l'eau

- L'accès aux marchés et la commercialisation sont des exigences importantes pour la mise en oeuvre réussie des petites technologies

- L'augmentation de la productivité locale de l'eau exige que l'on s'emploie à accroître la diffusion des technologies locales. Cependant, ce faisant, il faudrait étudier les impacts au niveau du bassin (passant à l'étape deux – décisions concernant la distribution)

Traduire en valeurs et décisions relatives à la distribution

- Volonté de payer n'est pas la même chose que capacité de payer, la nouvelle économie n'est donc pas seulement une question économique mais aussi d'équité.
- L'évaluation permet de rendre les enjeux et les options transparents
- Les décisions se fondent souvent sur des arguments politiques, et non sur les résultats d'analyses détaillées coûts-avantages
- L'évaluation exige des données, qui pourraient ne pas être disponibles ou peu échangées, et dont la collecte est coûteuse

Imposer des prix et utiliser les mécanismes du marché

- L'établissement de prix pourrait promouvoir le choix de cultures de valeur plus élevée mais que faire si ce choix réduit les effets externes positifs de l'utilisation de l'eau agricole pour les écosystèmes et les besoins sociaux ?
- Le lien direct entre le bénéficiaire/utilisateur et le fournisseur est souvent absent et rend plus difficile la nouvelle économie – « Qui devrait payer quoi à qui ? »
- Promotion de la conservation et de la protection de l'environnement
- Peut fournir une source de revenu pour les ruraux pauvres, en réduisant les effets externes négatifs, ou assurer la production d'effets externes qui les favorisent
- Permet de sensibiliser les parties prenantes aux valeurs de l'eau dans un bassin versant
- Comment assurer que tous ceux qui doivent payer le font effectivement ? Lorsque les bénéficiaires sont de faible envergure mais nombreux (ménages et petits exploitants). Le principe du pollueur qui paie est aussi difficile à appliquer pour la pollution diffuse qui vient de diverses petites sources.
- Agir à titre volontaire est la clé du succès, mais comment se comporter vis-à-vis des profiteurs, à savoir des personnes qui ne participent pas aux paiements mais qui jouissent des bienfaits ?
- Il faut davantage de connaissances pour évaluer les liens entre les pratiques et les impacts sur les ressources en eau, notamment pour évaluer l'efficacité des mécanismes du marché utilisés.
- Les personnes qui contribuent veulent voir des résultats qui pour l'heure sont plutôt difficiles à montrer.

3.4 Thème 3: L'environnement propice

Enfin, des arrangements institutionnels et de gestion prometteurs doivent être conclus aux niveaux local et national/transfrontière pour consentir la gestion durable de l'eau pour l'alimentation et les écosystèmes, la représentation équitable de toutes les parties prenantes dans les processus de prises de décisions et la cohérence à tous les niveaux. Les questions clés pour la conférence sont a) quels sont les arrangements institutions et les politiques qui permettent aux parties prenantes locales de gérer leurs ressources et de satisfaire les besoins des différents utilisateurs et utilisations de l'eau ? b) comment les institutions et les organisations peuvent-elles offrir une instance pour les prises de décisions et les négociations conjointes impliquant les pêcheurs, les éleveurs les agriculteurs produisant des cultures pluviales et les industries, y compris les besoins particuliers de la nature et de l'environnement ?

A. Cas présentés

Cas 3.1 : La remise en état du la lagune de Chilika, une zone humide côtière en Inde : les résultats de la gestion intégrée des ressources en eau associés à une participation accrue de la communauté

Discours

Les zones humides sont très appréciées non seulement parce qu'elles sont un réservoir de biodiversité mais aussi parce qu'elles favorisent un grand nombre d'activités agricoles et piscicoles. En outre, les zones humides offrent des moyens de subsistance à des millions de personnes vivant dans les communautés locales de la zone humide elle-même ou des alentours.

Description générale

La lagune de Chilika est la plus grande lagune d'eau saumâtre de l'Inde et un site protégé par la Convention de Ramsar. Elle avait été victime d'une dégradation généralisée. Le bassin versant et la dynamique côtière sont les facteurs qui déterminent l'intégrité écologique de la lagune côtière. La lagune di Chilika est renommée pour la richesse de sa biodiversité et pour son rôle dans la création de revenus pour 0,2 million de pêcheurs et 0,8 million d'agriculteurs vivant dans le bassin.

En 1992, face à la dégradation régulière qui caractérisait la lagune de Chilika naguère si active, le Gouvernement de l'Orissa a établi l'Office du développement de Chilika. Il a amorcé un processus de gestion adaptative intégrée pour faire face aux problèmes écologiques et sociologiques complexes de la lagune en utilisant une approche axée sur l'écosystème. La caractéristique principale du modèle de remise en état adopté par l'Office a été l'intégration du bassin versant et de la dynamique côtière avec la participation active des communautés locales moyennant un processus de prises de décisions partagé.

L'approche fondée sur la gestion intégrée des ressources en eau adoptée pour la régénération de la lagune moyennant l'intégration des bassins et la dynamique côtière a déterminé le renforcement de la productivité et la remise en état générale de l'écosystème lacustre. Simultanément, l'application de la gestion participative du micro-bassin a entraîné un accroissement considérable de la productivité agricole et réduit l'envasement de la lagune.

Principale conclusion

La gestion participative du micro-bassin versant se fondait sur l'adoption d'un plan qui prévoyait la planification agricole conjointe, l'amélioration des moyens d'existence et des considérations relatives à l'écosystème. D'intenses activités de création de capacités et de programmes de sensibilisation au niveau communautaire ont facilité la participation et le sens de propriété de la communauté locale.

La remise en état de l'écosystème lacustre s'est accomplie grâce à la gestion intégrée du bassin versant et des côtes, ce qui a augmenté la productivité du lac aussi bien que du bassin versant.

La gestion participative du micro-bassin versant a déterminé un accroissement net de la productivité agricole et amélioré, par là même, les moyens d'existence et la production agricole des communautés locales vivant dans la lagune et le bassin versant et aux alentours.

Cas 3.2 : Le dialogue sur l'eau, l'alimentation et l'environnement concernant la mise en oeuvre de la directive-cadre sur l'eau de l'UE dans la gestion de l'eau agricole dans la région d'Europe centrale et orientale

Discours

Les principales activités relatives à l'eau, l'alimentation et l'environnement dans la région d'ECO devraient porter sur la mise en oeuvre de la directive-cadre pour l'eau (DCE) dans l'espoir qu'en assurant le bon état écologique de l'eau, les objectifs du processus de dialogue EAE seront réalisés dans les zones agricoles aussi. La réforme récente de la PAC de l'UE fournit un nombre considérable d'outils aptes à améliorer ou à maintenir les aspects environnementaux de l'agriculture, et ils devraient être utilisés tant dans le secteur agricole que dans les pays.

Description sommaire du contexte:

Les pays d'Europe centrale et orientale sont passés d'une économie centralement planifiée à une économie de marché. Bien que ces problèmes, qu'il faudra affronter, restent encore nombreux, on peut observer des signes évidents d'une nouvelle approche de la politique agricole et de l'eau, des pratiques de production alimentaire et de la protection de l'environnement dans la région. Il est désormais évident que les pays de l'ECO ont besoin de parvenir à un consensus basé sur la science entre toutes les parties prenantes – y compris les gouvernements, les ONG, les chercheurs spécialisés et les organisations paysannes – qui permettra de renforcer la production agricole et la sécurité environnementale par la gestion durable de l'eau. Il a été conclu que l'objectif principal des activités relatives à l'eau, l'alimentation et les écosystèmes dans la région ECO devait être la mise en oeuvre de la directive-cadre pour l'eau.

Principales conclusions:

La mise en oeuvre de la directive-cadre est très complexe. En même temps les rapports nationaux ont identifié des exemples positifs de structures, d'arrangements institutionnels et de mesures à prendre qui suggèrent des solutions potentielles à de nombreux problèmes relatifs à la mise en oeuvre de la directive-cadre en agriculture. Plusieurs pays de l'ECO ont mis au point le concept des bonnes pratiques agricoles (BPA) sous forme d'une série de directives pratiques pour aider les consultants agricoles et les agriculteurs à réduire le risque

de polluer le sol et l'eau, tout en permettant la poursuite d'une agriculture économiquement viable.

Cas 3.3 : Le règlement des différends par le dialogue dans le bassin de la Pangani.

Discours

Les processus de dialogue peuvent aussi renforcer les associations d'utilisateurs d'eau, promouvoir les rapports entre gouvernements et communautés et encourager la formation d'une association d'utilisateurs d'eau là où elles n'existent pas encore. Ils ont de meilleures chances de succès s'ils démarrent avant une situation de crise. Le processus devrait inclure : une analyse du conflit, l'instauration de relations et d'un climat de confiance, la négociation de solutions et de plans d'action et la mise en oeuvre conjointe de ces plans. Plus le processus est complet plus y aura-t-il de possibilités qu'il se solde par un résultat équitable.

Description générale

Le bassin de la Pangani est l'une des zones les plus productives de Tanzanie, avec une production agricole et hydroélectrique importantes au niveau national, ainsi que des forêts et une biodiversité d'un intérêt mondial. Le changement climatique a eu un effet notable sur le bassin et la situation est destinée à s'aggraver. Le bassin de la Pangani souffre d'une pénurie d'eau avec de nombreux conflits latents et naissants parmi les groupes d'utilisateurs de l'eau. L'eau est distribuée de façon excessive ce qui détermine de nombreux conflits parmi les utilisateurs.

Le Bureau des eaux du bassin de la Pangani et sa commission sont chargés de gérer et de distribuer les ressources en eau du bassin et, aussi, d'équilibrer les exigences des parties prenantes à la lumière de l'amenuisement des disponibilités. Pendant deux ans, le Bureau a travaillé en partenariat avec une ONG locale (Pamoja) et l'UICN pour tenter de régler les conflits relatifs à l'eau et ce, en sensibilisant les agriculteurs et en amorçant un processus de dialogue.

Principale conclusion

Le processus de dialogue a joué un rôle important dans l'amélioration des rapports entre le Bureau des eaux du bassin de la Pangani et les communautés qui ne comprenaient pas son rôle dans la gestion et la distribution des ressources et refusaient donc de payer les redevances pour l'eau.

Il a aussi renforcé les associations d'utilisateurs. Dans le cas du bassin de la Pangani, avec plus de 500 associations d'utilisateurs dont un grand nombre en conflit à cause de l'eau, il est coûteux et long d'établir et de promouvoir des processus de dialogue à tous les sites. Pour les conflits particulièrement importants (ceux comportant un grand nombre de personnes ou de ressources ou la violence) des forums spéciaux devraient être établis.

Cas 3.4 : Une politique centraméricaine commune pour l'eau, née dans le bassin hydrographique du fleuve Grande Tárcoles au Costa Rica.

Discours:

Pour créer de nouveaux modèles de gestion de l'eau au niveau local il est nécessaire de créer des plates-formes pour les dialogues à long terme avec les autorités politiques.

Description générale:

Le bassin hydrographique de Grande de Tárcoles au Costa Rica occupe une superficie couvrant 4% du territoire national. Les principaux problèmes relatifs à ce bassin sont les suivants : la pollution des eaux due aux effluents des agro-industries, notamment le café et d'autres industries, l'expansion urbaine qui empiète sur les terres agricoles, la demande croissante d'eau pour a) l'agriculture et l'industrie, b) les usages domestiques et c) la conservation de l'écosystème.

Le bassin hydrographique est le plus contaminé du pays et d'Amérique centrale. Les eaux superficielles sont polluées par l'expansion urbaine et le développement sans réglementation adéquate des activités industrielles et agricoles. Il en est résulté a) des déversements domestiques et industriels résiduels ; b) le manque d'eau propre pour l'agriculture ; c) la perte de flore et de faune aquatiques et d) des dangers accrus pour la santé humaine.

De graves conflits relatifs à l'utilisation de l'eau dans le bassin éclatent entre les agriculteurs, les communautés, les écologistes, les constructeurs et les agro-industries.

Principale conclusion

Pour créer de nouveaux modèles de gestion de l'eau aux niveaux locaux – notamment en l'absence d'un système juridique ou d'un cadre institutionnel adéquats – il est nécessaire d'instituer des instances de dialogue à long terme avec les autorités politiques.

Le gouvernement central et les autres décideurs nationaux doivent permettre la mise en oeuvre efficace d'initiatives locales. De bonnes relations de travail avec les cadres gouvernementaux moyens favorisent la communication avec les cadres supérieurs.

B. Conclusions et recommandations

La discussion du groupe de travail a abouti aux conclusions suivantes :

Les bonnes pratiques dans la création d'un environnement propice:

- Harmoniser les politiques est indispensable (intégration sectorielle) pour créer des situations sans possibilité d'échec moyennant la création de synergies
- La participation des parties prenantes est cruciale dans la formulation et la mise en oeuvre de plans de gestion intégrée des ressources en eau ;
- La création de capacités doit viser le renforcement des institutions et l'application de bonnes pratiques
- La création d'autorités responsables du développement peut être très efficace aux fins de fournir une institution chef de file pour l'harmonisation et l'intégration des plans de gestion intégrée des ressources en eau qui visent la solution des problèmes et pour la participation aux prises de décisions
- La gestion de l'eau devrait se faire au niveau de l'unité du bassin.
- La participation du secteur privé peut représenter un bon moyen de faire progresser les bonnes pratiques
- Le dialogue est une pratique essentielle pour la sensibilisation, la formulation des politiques, le règlement des différends et la planification stratégique. Les dialogues devraient commencer dès le démarrage des activités.
- Des campagnes de sensibilisation « agressives » sont nécessaires pour changer les attitudes mentales des parties prenantes, afin qu'elles apprécient l'eau comme un bien rare, augmentent l'efficacité de son utilisation, et échangent et en diffusent les nouvelles connaissances
- Les processus de dialogue et de changement ont besoin d'être soutenus par les gouvernements.

Avantages et contraintes:

- Un financement adéquat est nécessaire pour mettre en oeuvre les bonnes pratiques mais les bonnes pratiques attirent les financements
- La combinaison efficace et la réconciliation de l'agriculture et de l'écosystème sont difficiles, mais les avantages dépassent les coûts
- Les techniques novatrices sont indispensables pour accroître l'efficacité de l'utilisation de l'eau, mais comment les rendre disponibles au niveau local ?
- Les autorités chargées du développement et de la gestion ont besoin de ressources financières pour lancer leurs initiatives, et elles devraient devenir financièrement autosuffisantes grâce aux redevances pour l'eau.
- Il faut trouver un équilibre entre les implications de l'eau comme droit humain et de l'eau comme bien économique.
- Il est difficile d'établir un équilibre entre les hommes et les femmes dans la représentation des parties prenantes.

Les instruments de mise en oeuvre:

- Encourager l'organisation d'activités ciblées : production alimentaire, écotourisme, etc.
- Les principes comme l'eau est un droit humain, l'eau est un bien économique, le pollueur paie, la gestion intégrée des ressources en eau au niveau du bassin, etc. sont des instruments efficaces lorsqu'ils sont localisés et adaptés aux conditions locales..
- Les incitations et dissuasions économiques sont des instruments très importants pour la réglementation et la promotion d'une utilisation efficace et respectueuse de l'environnement de l'eau
- La gestion rationnelle de l'eau n'est possible que s'il existe un cadre juridique et institutionnel.
- Il faut formuler des plans/stratégies de gestion de la demande d'eau
- La constitution de partenariats entre les autorités du bassin et les ONG nationales et internationales pour renforcer les institutions de gestion de l'eau et faciliter le dialogue
- Le principe du pollueur qui paie peut être incorporé dans les accords commerciaux entre gouvernements pour faire en sorte que toute exportation vers un autre pays respecte les politiques environnementales. Cela pourrait attirer les industries propres.

Le rôle des différents acteurs:

- La communauté internationale doit mettre en évidence et appuyer l'inclusion de la gestion de l'eau dans les politiques et stratégies nationales par la coordination des donateurs.
- Un important rôle pour les communautés internationales, scientifiques et les ONG serait de promouvoir le commerce mondial dans le contexte de la sécurité alimentaire sur des bases écologiques rationnelles.
- Constituer un forum pour l'échange d'idées sur les questions susmentionnées, notamment pour les pays privés de ces informations et pour l'échange de connaissances techniques.

3.5 Réactions au sein de la plénière

La Ministre van Ardenne a accueilli avec satisfaction les résultats encourageants de la première séance de discussions. Elle a apprécié la volonté de tous de contribuer à des actions concrètes. Elle a noté que, bien que l'eau soit une ressource rare, cela n'empêchait pas les discussions sur son accès (notamment pour les groupes marginalisés). Elle a accueilli avec satisfaction la notion de la volonté de payer pour l'eau, par les pauvres aussi. Puisque l'engagement à mettre fin au gaspillage d'eau doit être généralisé, le partage d'informations et les campagnes de sensibilisation pourraient s'avérer utiles .

La ministre a en outre appuyé les conclusions sur le rôle important des organisations paysannes et des groupes féminins comme parties prenantes. Les nouvelles technologies jouent aussi un rôle crucial, comme celles visant à améliorer la production agricole par « plus de cultures par goutte ».

Enfin elle a noté que tout le monde avait un rôle à jouer et les gouvernements doivent être les avant-coureurs. Ils doivent mettre en place un environnement porteur pour le secteur privé où les droits relatifs à la terre et à l'eau sont établis et où le savoir et les expériences des populations indigènes sont reconnus. Cela pourrait résoudre aussi les problèmes environnementaux. En outre, les gouvernements devraient jouer un rôle de médiateur entre les groupes d'intérêts et assurer à long terme des investissements dont tous les coûts, y compris les coûts d'entretien, sont couverts. Les partenariats, en particulier ceux publics-privés, sont donc d'une importance cruciale. Elle a conclu en disant que les discussions suivaient le bon chemin et qu'elle se réjouissait de connaître les recommandations de la conférence.

M. Bridgewater a rappelé aux participants les engagements politiques pris par les dirigeants mondiaux à Johannesburg en 2002, à savoir ralentir le taux de perte de biodiversité d'ici 2010, ainsi que les engagements concernant l'état des ressources en eau du monde et les ressources naturelles connexes. Cependant, nous sommes encore loin d'avoir atteint ces objectifs.

Il a identifié ce qu'il estimait être la nouvelle question clé : Equilibrer l'eau pour les besoins humains et l'eau pour les besoins écologiques par une approche axée sur l'écosystème. Il était heureux de constater que cette intégration des questions avait aussi été soulignée lors des sessions des groupes de travail

Il a identifié quatre chemins à suivre et noté que ces questions ont été traitées également par les groupes de travail :

1. Institutions et gouvernance. Il a noté en particulier le rôle clé du secteur privé. Un bon exemple est l'appui fourni par le groupe Danone aux projets réalisés au titre de la Convention de Ramsar, mais on peut constituer beaucoup de nouveaux partenariats. En outre, la discussion sur les droits relatifs à l'eau est un bon exemple de débat sur la gouvernance et les institutions.
2. Relier les systèmes marins aux systèmes terrestre et inversement vice versa. Il faut davantage de connaissances et de décisions stratégiques sur les liens existant entre la mer et la terre, y compris relativement aux questions de sécurité.
3. Comprendre et gérer dans le contexte des changements mondiaux, notamment le changement climatique.
4. Communication, éducation et sensibilisation du public ou vulgarisation. L'accès à l'information est absolument nécessaire pour pouvoir réfléchir sur les mesures à prendre au niveau local.

M Bridgewater s'est encore attardé sur le rôle et la fonction de la Convention de Ramsar vis-à-vis de la conservation et de l'utilisation avisée des zones humides. Les zones humides et les écosystèmes connexes sont d'une importance cruciale pour la gestion de l'eau puisqu'ils sont des utilisateurs d'eau, des fournisseurs d'eau, des connecteurs d'eau et des purificateurs d'eau. En outre ils sont exploités pour de nombreux services, y compris pour la pêche et la chasse, l'irrigation et l'agriculture.

Il a remarqué que la Convention de Ramsar joue un rôle pivot dans la gouvernance mondiale de l'eau car elle intègre tous les aspects du cycle de l'eau, « de la montagne à la mer ». Les conventions ont déjà des politiques de l'eau pour l'alimentation et les écosystèmes au niveau mondial, comme l'Initiative du bassin fluvial (avec la CDB) qui vise à multiplier les informations au niveau du bassin hydrographique. La Convention préparera de nouveaux outils pour la gestion intégrée et pour l'intégration aux fins de la conservation et de l'utilisation avisée de la biodiversité et de l'eau dans le programme environnemental élargi, afin d'assurer que nous avons de l'eau pour l'alimentation et les écosystèmes, ou mieux encore des écosystèmes pour l'eau et l'alimentation.

M.David Coates, chargé de programme pour le programme des eaux intérieures de la Convention sur la diversité biologique (CDB), a mis en évidence le rôle de la CDB vis-à-vis des thèmes de la Conférence. Il a attiré l'attention sur le fait que le taux de perte de biodiversité relatif aux eaux intérieures dépasse le taux de perte relatif à tous les autres écosystèmes : les eaux intérieures représentent l'écosystème le plus menacé. Il est probable que ces écosystèmes seront soumis à une menace encore plus grande à l'avenir en raison de la demande croissante d'eau. Les causes principales en sont la destruction de l'habitat et l'utilisation non durable de l'eau dues aux échecs du marché (la valeur de la biodiversité des eaux intérieures n'est ni reconnue ni internalisée) et aux échecs institutionnels (manque de réglementation de l'utilisation de la ressource).

Il a attiré l'attention sur certains des éléments de base du programme qui sont en cours de discussion à cette conférence :

- Intégration de l'utilisation durable de l'eau dans tous les secteurs et dans des plans, programmes, politiques et législation pertinents sectoriels et intersectoriels
- Protection des écosystèmes des eaux intérieures
- Remise en état et régénération des écosystèmes dégradés
- Transfert de techniques appropriées à faible coût et partage des expériences
- Structures des incitations et méthodes d'évaluation, notamment pour la réduction des incitations iniques
- Communication, éducation et sensibilisation du public
- Participation des communautés autochtones et locales et des parties prenantes pertinentes
- Amélioration de la compréhension du fonctionnement des écosystèmes et des biens, services et valeurs qu'ils fournissent.
- Compréhension des menaces qui pèsent sur les écosystèmes des eaux intérieures
- Evaluation de l'impact et accords de suivi pour les eaux intérieures

Après cette présentation, le président de la session a souligné le rôle important que jouent les ONG et la société civile dans la mise en oeuvre de ces politiques convenues. Il a donc invité le Prof. Dr. Tekalign Mamo, Ministre d'Etat de l'agriculture et du développement rural

d’Ethiopie à présenter un discours concernant une session auxiliaire organisée sur « le rôle invisible des zones humides ».

Les participants étaient convenus que le rôle actuel des zones humides manque de visibilité dans la planification et la mise en oeuvre des programmes de gestion de l’eau et de développement durables. Il a attiré l’attention sur le fait que rares (s’ils existent) sont les rapports concernant le cadre stratégique de lutte contre la pauvreté qui reconnaissent le rôle de la gestion des zones humides dans la réduction de la pauvreté. Les principales causes identifiées étaient les suivantes : 1) manque de prise de conscience des valeurs des services procurés par les zones humides au niveau national ; 2) des approches sectorielles de la gestion des ressources naturelles. Ces facteurs faisaient en sorte que les zones humides étaient négligées dans les processus de prises de décisions.

Les participants à la session auxiliaire ont donc instamment invité la Conférence à reconnaître leur importance comme des écosystèmes qui jouent un rôle crucial dans la réglementation des disponibilités d’eau, la fourniture d’aliments et de moyens d’existence aux populations et l’assurance d’un important habitat aux espèces dépendantes, semi-dépendantes et migratrices. En outre ils ont demandé à la Conférence de recommander qu’une évaluation des fonctions et services des zones humides en faveur des populations et de la biodiversité soit comprise dans la méthodologie intégrée pour les ressources en eaux. Enfin, il était nécessaire d’orienter les priorités pour le développement des capacités de gestion des ressources en eau sur :

- La création d’instances équitables pour les informations intersectorielles et interdisciplinaires
- L’échange et les prises de décisions
- La liaison des instances nationales existantes de gestion des ressources en eau et de l’environnement;
- La responsabilisation des communautés locales et l’appui au dialogue de multiples partenaires;
- Les processus de planification transfrontières.

4. Conclusions ministérielles - Action pour tous, tous en action

A. Notre mission

La Conférence sur l'eau pour l'alimentation et les écosystèmes s'est tenue en tant qu'initiative conjointe de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture et du Gouvernement des Pays-Bas du 31 janvier au 5 février 2005. La Conférence comprenait une Table ronde ministérielle présidée par Son Altesse Royale, le Prince d'Orange des Pays-Bas, à laquelle on participé 30 ministres et vice-ministres responsables de l'eau, de l'agriculture et/ou de l'environnement..

Le président de la Conférence, M. Cees Veerman, Ministre de l'agriculture, de la nature et de la qualité des aliments des Pays-Bas a présenté aux ministres les résultats préparés par les groupes de travail de la conférence. La conférence a tiré parti des expériences et bonnes pratiques du monde entier décrites dans des études de cas et discussions et présentées à la Conférence et à la conférence préliminaire africaine d'Addis-Abeba, Ethiopie, 4-6 novembre 2004.

Les ministres ont mis en évidence la valeur du partage des leçons apprises et des bonnes pratiques commencé par la Conférence. Cela les a inspiré dans leurs tâches. Ils ont conclu qu'il fallait continuer à échanger ces connaissances et expériences au plan international.

La table ronde ministérielle a réitéré que l'eau et les écosystèmes sont d'une importance cruciale pour notre planète et porteurs de vie. Il faut continuer à promouvoir de futures actions afin de réaliser le développement durable, réduire la pauvreté et combattre la faim. Les objectifs de développement du millénaire et les buts du Sommet mondial du développement durable doivent être réalisés et il faut accélérer le rythme de la mise en oeuvre si nous voulons réaliser les objectifs d'ici 2020. Il est tant de transformer ces engagements en actions concrètes ; il est temps d'en faire une réalité.

B. Le message: Intégrer – Coopérer – Investir

Du moment que ce dont nous savons ce qu'il faut faire, la table ronde ministérielle s'est concentrée sur la manière de promouvoir la mise en oeuvre sur le terrain.

Le message des ministres est d'intégrer, de coopérer et d'investir.

1. Intégrer

Il est important de quitter l'approche sectorielle – qui ne s'est pas soldée par un succès face aux enjeux complexes du développement durable, de l'éradication de la pauvreté et de la sécurité alimentaire – et d'adopter une approche intégrée. C'est pourquoi il faut:

- S'assurer que les secteurs de l'eau, de l'agriculture et de l'environnement soient intégrés dans la gestion de l'eau rurale, et liés à des secteurs connexes comme le tourisme, la pêche, l'exploitation minière et l'énergie
- Considérer la gestion de l'eau rurale comme la pierre angulaire du développement rural
- Tenir compte des interdépendances sociales, économiques et écologiques entre les zones urbaines et rurales
- Formuler et gérer de manière cohérente la législation, les politiques et les stratégies, les programmes, les institutions et les activités de création de capacités

2. Coopérer

La rareté de l'eau, la faim, la perte de biodiversité et le changement climatique sont nos préoccupations communes. Il y a une forte volonté de coopérer de manière à :

- Faire participer activement les parties prenantes et reconnaître leurs droits à la terre et à l'eau, tandis qu'ils s'acquittent de leurs responsabilités visant à préserver et gérer les ressources naturelles de façon durable
- Reconnaître le dévouement, l'expérience et les compétences des populations locales, en tant que gardiens des zones rurales et des ressources naturelles.
- Promouvoir les partenariats publics-privés
- S'assurer que les rôles des gouvernements sont clairement définis à tous les niveaux : ce qu'ils doivent faire, comment ils doivent travailler ensemble, où ils devraient céder le pas à la société civile
- S'engager activement dans la coopération transfrontière, régionale et mondiale

3. Investir

Il faut des ressources considérables pour en faire une réalité, tant du secteur public que du secteur privé. Etant donné que les systèmes agricoles et les écosystèmes naturels sont constitués par les mêmes principes de vie, ces investissements devront se fonder sur une écologie rationnelle en agriculture et une économie saine dans la conservation de la biodiversité.

Pour renverser la tendance déclinante des investissements dans l'agriculture durable, les investissements doivent être faits dans l'intensification durable de l'agriculture, y compris la réduction des coûts par l'amélioration de l'efficacité de l'eau, le recyclage et la réduction des gaspillages. Cela réduira aussi la pression sur les zones affectées à la conservation de l'eau et de la biodiversité. En outre les investissements dans l'eau pour l'alimentation et les écosystèmes sont faits de manière à :

- Economiser l'eau qui est une ressource rare et rendre les gens conscients des limitations de l'utilisation de l'eau et du besoin de coopérer et de partager l'eau pour l'alimentation et les écosystèmes
- Promouvoir l'utilisation avisée d'eau par des approches comme l'octroi de droits relatifs à la terre et à l'eau et des systèmes de quotas.
- Créer, le cas échéant, des expériences à l'aide d'incitations économiques comme l'établissement de prix pour l'eau

C. Actions pour tous, tous en action

La Table ronde a souligné la nécessité d'appuyer la mise en oeuvre de programmes et d'activités déjà en place dans le monde entier pour le développement rural et la gestion intégrée de l'eau. Tout en reconnaissant que les conditions sociales, économiques et écologiques diffèrent d'un endroit à l'autre, ils ont avalisé les actions proposées par la Conférence. Ces actions favorisent directement la mise en oeuvre des objectifs de développement du millénaire et leurs calendriers associés.

La Table ronde a concentré ses discussions sur les trois thèmes de la Conférence. Les ministres ont souligné le travail important accompli, et fourni les directives suivantes qui ont été reflétées dans les résultats finals de la Conférence.

Thème 1. Le savoir-faire pour l'action – Des éléments cruciaux pour en faire une réalité

- Position centrale des Objectifs de développement du millénaire
- Connaissances et approches holistiques convenant à des besoins régionaux et nationaux spécifiques
- Relier la science au savoir des populations locales et autochtones
- Campagnes de sensibilisation et d'éducation, y compris sur la gestion intégrée des ressources en eau et l'approche axée sur l'écosystème
- Nouveaux programmes de recherche pour de nouveaux problèmes, comme la hausse du niveau de la mer

Evaluations et estimations des impacts

Mesures pour l'efficacité de l'utilisation de l'eau, le traitement des eaux usées et la récolte d'eau de pluie

La question des subventions et leurs impacts sur l'utilisation de l'eau

Thème 2. Une nouvelle économie – Des éléments cruciaux pour en faire une réalité

- Etablir des cadres temporels clairs pour toutes les actions proposées
- Cadres juridiques et décisionnels exhaustifs
- Sensibilisation, éducation et partage des informations sur l'efficacité de l'eau
- Diversifier les économies locales pour atténuer les effets de la sécheresse
- Relever les subventions à l'agriculture, libéraliser ultérieurement le commerce et améliorer l'accès aux marchés
- Améliorer l'efficacité de l'eau par de nouvelles technologies (y compris les biotechnologies)
- Renforcer les mécanismes novateurs de financement, en tenant compte des interdépendances amont-aval
- Réaliser les promesses faites concernant les ressources financières (APD et engagements vis-à-vis de ressources nouvelles et additionnelles)
- La coopération régionale non seulement dans le domaine de la gestion de l'eau mais aussi dans le développement économique
- Coopération transfrontière, régionale et mondiale, notamment relativement au partage des avantages tirés de l'utilisation de l'eau et au partage des coûts pour compenser la pollution de l'eau et son utilisation inefficace

Thème 3 – L'environnement propice – éléments cruciaux pour en faire une réalité

- Objectifs nationaux pour l'accomplissement de la mise en oeuvre des actions dans un cadre temporel donné
- Echange permanent d'informations sur les leçons apprises et les bonnes pratiques
- Stratégies nationales pour la gestion intégrée de l'eau
- Participation active de toutes les parties prenantes, en reconnaissant le rôle spécial des agriculteurs, des femmes, des jeunes et des communautés locales et autochtones
- Renforcer les capacités des ONG
- Alliances pour promouvoir la responsabilité sociale du secteur privé

D. Le chemin à suivre

Les résultats de la Conférence devront être incorporés dans des programmes internationaux. La table ronde ministérielle envoie donc avec les résultats de la Conférence un signal clair à la Commission du développement durable sur l'eau pour l'alimentation et les écosystèmes.

Les pays membres ont demandé à la FAO de présenter un plan d'action concret sur la manière dont elle entend mettre en oeuvre les recommandations et les propositions concrètes pour l'action.

5. Comment en faire une réalité

Les résultats des discussions des groupes de travail ont été présentés au chapitre trois. Ce chapitre contient la synthèse des discussions et recommandations des groupes de travail, les cas présentés, le résultat de la conférence préliminaire africaine et du forum électronique. Les conclusions sont orientés vers l'action pour faciliter leur mise en oeuvre et en faire une réalité.

Thème 1 Promouvoir la mise en oeuvre : le savoir-faire pour l'action

Enjeu 1- Obtention et partage des connaissances et informations sur les interrelations de l'eau, de l'alimentation et des écosystèmes

Bonnes pratiques

- Accroître la prise de conscience, la compréhension et le sens de propriété des problèmes en jeu et faire participer les parties prenantes à la recherche de solutions intersectorielles et intégrées dans des processus transparents
- Renforcer les synergies entre d'une part la science et la recherche, et de l'autre le savoir local, traditionnel et indigène afin d'appuyer les décisions relatives au développement durable.
- Responsabilisation des parties prenantes
- Communication, éducation et sensibilisation du public (de toutes les parties prenantes, y compris les décideurs).

Comment en faire une réalité

- Créer des capacités et transférer les connaissances, y compris par des cours de formation régionaux en matière de gestion de l'eau et des écosystèmes au niveau du bassin et par l'interaction directe entre les différents utilisateurs de l'eau
- Etablir des structures institutionnelles (législation, financement, représentation des parties prenantes, autofinancement/taxation, institutions) et des directives pratiques pour les organisations participatives de l'eau comprenant de multiples parties prenantes afin d'amorcer des dialogues (voir aussi le thème 3)
- Lancer des campagnes de sensibilisation en matière d'efficacité et d'économie de l'eau en zone rurale (voir aussi le thème 2)
- Promouvoir les aspects administratifs et juridiques de la gestion de l'eau à tous les niveaux
- Création d'alliances pour des actions concertées concernant la gestion de bassins hydrographiques partagés

Avec l'intervention des

- Gouvernements nationaux, FAO, CDB, Ramsar et aux OIG ; instituts de recherche, universités, secteur privé et ONG, parties prenantes locales y compris les organisations féminines, les organismes de donateurs, les commissions du bassin

Enjeu 2 – Création de connaissances et de savoir-faire sur les interrelations de l'eau, de l'alimentation et des écosystèmes

1. Bonne pratique – Entreprendre des études/évaluations sur :

- Services et fonctions des écosystèmes aux fins des moyens d'existence (comme alimentation, pêche, biodiversité, distribution d'eau, rétention d'eau, purification de l'eau, réduction des crues, réduction de l'érosion), y compris la capacité de charge de l'écosystème et l'évaluation de l'impact
- Amélioration de l'efficacité dans la production alimentaire
- Hydrologie, gestion de l'eau souterraine, géologie, processus écologiques, qualité de l'eau, déversements, colmatage, flux environnementaux, utilisation des terres, simulation par modèles, variabilité climatique, pesticides organiques persistants
- Interdépendances entre l'agriculture/pêche et la capacité de charge de l'écosystème
- L'intégration des aspects économiques, politiques et sociaux de la gestion de l'eau
- Tous les coûts (y compris les investissements et les coûts d'entretien) et les avantages pour le long terme
- Etude des effets amont-aval/montagne-mer et les concessions mutuelles
- Etude des effets à long terme et des concessions mutuelles au fil du temps

Comment en faire une réalité

- Evaluer et réorienter les programmes de recherches et de politiques existants et/ou établir nouveaux programmes cohérents pour:
 - * l'efficacité accrue de l'eau en agriculture et dans la pêche (demande et offre)
 - * services et valeurs de l'écosystème
 - * approches intégrées de la gestion du bassin hydrographique
- Combiner les connaissances existantes
- Etablir des coentreprises et des partenariats pour relier:
 - * les informations scientifiques au savoir traditionnel/indigène
 - * les connaissances locales et mondiales
 - * les connaissances des gouvernements, universités, ONG et secteur privé/consultants
- Partage/échange des informations entre bassins : partenariats bilatéraux sur la gestion du bassin hydrographique à différents niveaux

2. Bonne pratique – Organiser et harmoniser la collecte et le suivi des données

Comment en faire une réalité

- Etablir un mécanisme pour la collecte à long terme des données et préparer des directives et critères pour l'harmonisation des données (sur la quantité et la qualité de l'eau et les biens, valeurs et services des écosystèmes, des zones humides en particulier)

Avec l'intervention des

- Gouvernements nationaux, OIG (GCRAI, FAO), commissions de bassin (comme l'Organisation pour la mise en valeur du fleuve Sénégal), organisations de recherche, universités, organisations dans les pays développés et en développement, parties

prenantes locales y compris les organisations féminines, ONG, secteur privé et centre de recherches et parties prenantes locaux, commissions de fleuve

Enjeu 3 – Utiliser les connaissances dans les prises de décisions sur l'eau, l'alimentation et les écosystèmes

Bonnes pratiques

- Etablir un mécanisme pour l'échange d'informations sur les bonnes pratiques
- Appliquer les connaissances produites dans les processus de prises de décisions en établissant des systèmes d'aide à la prise de décisions, y compris des méthodes d'évaluation économique, écologique et sociale et des études de scénarios
- « Traiter » les connaissances fondamentales pour les utiliser dans la formulation des politiques et la gestion
- Utilisation sage, remise en état et régénération des écosystèmes dégradés
- Incorporer les zones humides et les écosystèmes dans les stratégies de réduction de la pauvreté, y compris l'amélioration de la sécurité alimentaire et la nutrition par la gestion des ressources aquatiques
- Identifier des occasions de réduire les conflits entre parties prenantes des ressources en eau pour accroître les avantages généraux (situation sans possibilité d'échec)

Comment en faire une réalité

- Partager les informations au niveau national
- Partager les informations au niveau international ; établir un centre d'échange contenant des informations par exemple sur les bonnes pratiques, le savoir local/indigène, les données et leçons tirées de la mise en oeuvre, y compris un lien avec l'Initiative pour les bassins hydrographiques de la CDB
- Evaluation environnementale stratégique par la mise en place de scénarios et de solutions de rechange
- Elaboration et utilisation de systèmes d'aide à la prise de décisions.
- Appliquer l'approche axée sur l'écosystème de la CDB à la gestion de l'eau pour reconnaître la capacité de charge des écosystèmes dans la gestion de l'eau.
- Formuler des politiques pour l'utilisation avisée des zones humides et formuler des projets pour la remise en état et la régénération des écosystèmes dégradés
- Appliquer les informations scientifiques et le savoir traditionnel/indigène à la gestion du bassin hydrographique
- Elaboration et application de directives de gestion pour l'agriculture et les zones d'intérêt écologique particulier (y compris les zones humides)
- Formulation de stratégies de réduction de la pauvreté qui incorporent les zones humides et les écosystèmes
- Dialogues à l'intention du niveau local pour mieux comprendre l'utilisation des ressources naturelles par différentes parties prenantes
- Etudes pilotes et programmes de politiques sur l'application de
 - Technologies durables relatives à l'offre : collecte de l'eau de pluie, utilisation de l'eau souterraine, énergie, moyens efficaces de dessalement, recyclage des eaux usées, reboisement, aridoculture, remise en état des zones humides
 - Technologies durables relatives à la demande : efficacité de l'eau sur l'exploitation et améliorations de la gestion, dispositifs/stations de surveillance, dispositifs d'économie de l'eau, modèles de cultures, espèces et variétés, efficacité améliorée de l'irrigation et des systèmes de drainage

Avec l'intervention de

- OIG (FAO, UICN, Ramsar et CDB, CCCC, CCD), gouvernement aux niveaux national, régional et local ; commissions de bassin, ONG, parties prenantes locales y compris les organisations féminines.

Enjeu 4 – Suivi, évaluation et estimation des politiques et projets de mise en valeur du bassin hydrographique dans différentes zones écologiques

Bonnes pratiques

- Collecte et suivi des données pour l'évaluation de projets et politiques
- Amélioration continue pour garantir des programmes durables à long terme
- Utiliser les données du suivi et de l'évaluation pour formuler de nouveaux projets et politiques

Comment en faire une réalité

- Etablir des systèmes de suivi des besoins
- Réaliser des évaluations des impacts sur l'environnement et d'autres mécanismes pour analyser les impacts réels et potentiels des activités (envisagées)
- Utiliser les résultats de l'évaluation pour améliorer et réorienter les politiques et projets
- Besoin de système de suivi participatifs pour l'évaluation des politiques et projets
- Elaborer des directives sur des indicateurs généraux dans les régimes de suivi

Avec l'intervention de

- Gouvernements nationaux et locaux ; parties prenantes, donateurs, ONG, commissions de bassin, institutions de recherche et OIG

Thème 2 Une nouvelle économie de l'eau pour l'alimentation et les écosystèmes

Il est généralement convenu qu'il faudrait tendre à gérer l'eau de façon à mieux refléter ses valeurs. Comment le faire demeure un enjeu pour tous les acteurs. Reconnaissant que le développement et les conditions changent selon les pays, il faudra considérer plusieurs « nouvelles économies ». En outre le développement des services de l'eau en termes économiques doit se fonder sur la coopération au niveau du bassin (interdépendances amont-aval). Cela impose un processus pour la création d'une nouvelle économie.

Pour établir ce processus il faut comprendre qu'une nouvelle économie met l'accent sur la rareté, tant la rareté des ressources que la rareté des moyens permettant d'y accéder et de les utiliser. Une nouvelle économie aide les parties prenantes à parvenir à un consensus sur la façon de partager les coûts et avantages sociaux, écologiques et économiques associés à aux ressources en eau de façon durable.

Enjeu 1 – Sensibilisation , création de capacités et augmentation de la productivité locale de l'eau

Sensibilisation au fait que l'eau est un bien rare ; création de capacités en matière de planification et gestion de l'écosystème et augmentation de l'efficacité et de la productivité locale de l'eau.

1. Bonne pratique – créer une culture et une approche du développement axées sur le bassin versant

- Créer une prise de conscience concernant : les interdépendances entre les utilisateurs et les secteurs de l'eau au niveau du bassin, les technologies visant l'économie de l'eau, la valeur de l'eau, le besoin de protéger les écosystèmes comme base des ressources pour les moyens d'existence
- Comprendre quelles ressources sont effectivement disponibles, comprendre la base des ressources

Comment en faire une réalité

- Renforcer la prise de conscience par l'éducation et les médias, y compris les programmes scolaires et les politiques de l'éducation
- Création de capacités par la formation, des ateliers, etc. (à différents niveaux : local, national et régional ; festivals de l'eau, modèles visuels, écoles agricoles de terrain, enseignement de base accessible).
- Réunir les acteurs pour des dialogues locaux concernant le bassin versant:
- Partenariats et alliances internationaux à long terme pour la création à long terme de capacités

Avec l'intervention de:

- Gouvernements, communautés locales et autochtones, organismes de donateurs pour la création de capacités des gouvernements et ONG, NOPADA
- ONG, associations des utilisateurs d'eau, organisations de consommateurs, associations féminines, Partenariat mondial de l'eau.
- Ecoles, universités, instituts de recherche et vulgarisation
- Compagnies des eaux, autorités responsables de l'eau, industries et pollueurs, chambres de commerce
-

2. Bonne pratique – Davantage de valeur par goutte localement

- Utiliser les techniques et pratiques existantes pour accroître l'efficacité de l'utilisation de l'eau pour la nutrition, la production, les emplois et l'environnement et concevoir de nouvelles pratiques

Comment en faire une réalité

- Fournir un soutien technique et des services de vulgarisation (création de capacités) concernant l'utilisation efficace de l'eau et les techniques visant l'économie de l'eau
- Programme pour les technologies simples pour aider les communautés locales
- Accroître l'accès aux institutions et services de financement rural pour favoriser les investissements par les petits exploitants
- Organisation et coopération des agriculteurs pour le partage des connaissances et groupement des ressources en vue de l'adoption et de la diffusion de techniques simples
- Programmes de recherche pour évaluer les possibilités et impacts de la diffusion accrue des techniques simples et leurs conséquences à long terme

Avec l'intervention de:

- Organisations paysannes, ONG
- Services de vulgarisation et instituts de recherches
- Gouvernement, femmes et minorités indigènes

- Donateurs et banques privées, agriculteurs

3. Bonne pratique - accès aux marchés

- Veiller à ce que l'accès aux marchés soit pris en compte dans la préparation de nouvelles approches visant l'économie de l'eau

Comment en faire une réalité

- Créer de nouveaux marchés locaux et accroître l'accès aux marchés locaux existants pour que les agriculteurs puissent dégager des revenus
- Améliorer l'accès aux marchés internationaux par la libéralisation des échanges et les partenariats internationaux, ou les protocoles de certification

Avec l'intervention de:

- Organisations paysannes avec l'appui des secteurs public et privé, entrepreneurs, chambres de commerce, grandes industries agricoles (pour les approches axées sur la chaîne d'approvisionnement et en s'acquittant de leurs responsabilités)
- ONG, organisations de consommateurs
- Organisations internationales
-

4. Bonne pratique – Conservation de la base des ressources

- Continuer à prêter attention à la conservation et la protection de la base des ressources naturelles

Comment en faire une réalité

- Elaborer un mécanisme de financement international et local à ces fins, lié à la gestion de l'ensemble du bassin
- Formuler des lois, règlements et politiques pour protéger les ressources naturelles au niveau du bassin reflétées dans les CSLP, la gestion intégrée des ressources en eau et les plans de gestion des terres (voir le thème 3)
- Elaborer un système national de suivi, des systèmes d'information et des systèmes d'aide à la prise de décisions
- Acceptation des responsabilités sociales comme base pour des approches volontaires (concerne la prise de conscience et la création de capacités)

Avec l'intervention de:

- Communauté de donateurs, gouvernements nationaux, autorités locales, politiciens, FEM, NOPADA
- Organisations paysannes, secteur privé, sociétés consommatrices d'eau
- Société civile, ONG

Enjeu 2 – Traduire la prise de conscience en valeurs quantitatives et décisions concernant la distribution

Traduire la prise de conscience de la valeur de l'eau en évaluations quantitatives de sa valeur, décisions concernant sa distribution et règlement des différends. Par exemple, établir des droits relatifs à la terre et à l'eau, des quotas et d'autres mécanismes pour organiser la distribution de l'eau disponible et de ses coûts et avantages connexes

1. Bonne pratique – Evaluation de la valeur de l'eau

- Evaluer les valeurs économiques, environnementales et sociales *au niveau du bassin et de l'écosystème* (y compris les moyens d'existence et les impacts de la sécurité alimentaire sur les économies de subsistance ainsi l'évaluation des zones humides. Désagréger les coûts et avantages (pour les communautés vivant dans différents endroits et pour les différents groupes socioéconomiques)

Comment en faire une réalité:

- Utiliser la série existante d'évaluations techniques, orientées vers les parties prenantes, de façon participative et itérative et évaluer la volonté *et* la capacité de payer
- Partager les données et informations nécessaires pour l'évaluation
- Créer des capacités pour l'utilisation des techniques d'évaluation

Avec l'intervention de:

- Instituts de collecte de données ; instituts de recherches, universitaires
- Ministères, autorités du bassin/compagnies des eaux, politiciens, organismes publics
- Experts et praticiens des OIG et ONG

2. Bonne pratique – élaborer des processus relatifs aux parties prenantes (voir aussi le thème 3)

- Réunir les parties prenantes en un processus conjoint visant à partager les connaissances, permettre les débats sur des priorités communes et régler les différends pour aboutir à des programmes d'action

Comment en faire une réalité:

- Favoriser le dialogue entre et parmi les pays et les parties prenantes
- Appuyer le dialogue avec les informations disponibles sur les valeurs de l'eau pour différents usages.
- Permettre aux parties prenantes les plus vulnérables (les pauvres et l'environnement) de faire valoir leurs intérêts en les incluant spécifiquement dans des processus, en les organisant pour qu'ils puissent ensemble exprimer leurs préoccupations et en améliorant leurs capacités (voir aussi le thème 3)
- Techniques participatives d'évaluation de l'eau (évaluation orientée vers les parties prenantes d'une façon adaptative)
- Partenariats entre donateurs et gouvernements nationaux en tant que source de financement
- Mettre l'accent sur les valeurs sous-jacentes dans le règlement des différends pour identifier des situations sans risque d'échec ou des compromis convenus de commun accord

Avec l'intervention de:

- Organismes publics, autorités du bassin, organismes de donateurs et gouvernements nationaux
- ONG – en tenant compte du rôle important des femmes, des agriculteurs et des jeunes
- Experts et praticiens des centres de recherche

3. Bonne pratique – gestion adaptative

- Commencer la mise en oeuvre des actions sur la base des informations disponibles, aplanir les incertitudes restantes par l'apprentissage par l'action et en appliquant le principe de précaution

Comment en faire une réalité:

- Investir dans une bonne base de connaissance (science rationnelle) pour éviter des erreurs coûteuses
- Elaborer des indicateurs et réaliser un suivi régulier pour évaluer les impacts des actions
- Gestion adaptative – modifier les actions lorsque le suivi en montre la nécessité

Avec l'intervention de:

- Organismes publics et autorités du bassin
- Centres de recherche
- Compagnies des eaux, utilisateurs
- ONG

4. Bonne pratique : gestion par l'assurance

- Assurer un minimum de disponibilité d'eau pour satisfaire les besoins fondamentaux pendant les périodes sèches

Comment en faire une réalité:

- Utiliser des techniques de rétention d'eau pour stocker l'eau à utiliser pendant les périodes sèches
- Promouvoir l'utilisation de cultures résistant à la sécheresse
- Etablir des flux environnementaux de base
- Reconnaître la valeur des zones humides comme refuge pour les périodes de sécheresse
- Utiliser et communiquer les bulletins météorologiques et les paramètres de disponibilité de l'eau pour se préparer à la sécheresse

Avec l'intervention de:

- Autorités du bassin, ministères de l'eau, de l'agriculture, services de vulgarisation, ministères de l'environnement
- Compagnies des eaux

Enjeu 3 – Utiliser les mécanismes du marché pour améliorer la gestion de l'eau

Les mécanismes du marché peuvent consister en redevances, tarification, etc. mais il faut reconnaître que ces moyens sont relativement neufs et que très peu d'expérience est disponible – en outre de multiples aspects les caractérisent.

1. Bonne pratique – établir le paiement pour les services environnementaux

- Etablir des programmes de paiement pour les services environnementaux (PSE)

Comment en faire une réalité:

- Etablir un fonds comprenant de multiples parties prenantes qui utilisent l'argent versé par les bénéficiaires des ressources en eau pour payer directement les communautés locales afin qu'elles promeuvent la conservation de ces ressources.
- Créer de connaissances et des compétences locales pour l'établissement et la gestion des programmes de PSE

- Identifier les liens entre les pratiques et les impacts sur les ressources en eau pour voir qui bénéficie réellement ou pollue (et doit donc payer) et qui fournit le service environnemental (et ne devrait donc pas payer)
- Mettre en oeuvre un mécanisme de certification pour les bonnes pratiques ou de « crédits pour l'eau verte »

Avec l'intervention de:

- Compagnies des eaux, producteurs d'énergie hydroélectrique, secteur du tourisme
- Partenaires publics et privés du gouvernement et autorités responsables de l'eau
- OIG et ONG avec une expérience régionale en matière de PSE:
- Centres de recherche, instituts scientifiques

2. Bonne pratique – les marchés de l'eau

Etablir et développer des marchés de l'eau comme approche possible, mais tenir compte du fait qu'ils ne conviennent pas toujours et peu d'expérience est disponible concernant leur utilisation

Comment en faire une réalité:

- Introduire des régimes flexibles de droits d'accès à l'eau
- Assurer la protection des droits établis à l'eau des communautés autochtones
- Utiliser les associations d'utilisateurs d'eau pour faciliter les transferts d'eau entre les membres et les associations dans différentes régions

Avec l'intervention de:

- Gouvernement, gouvernement régional et autorités du bassin
- Associations des utilisateurs d'eau

3. bonne pratique – processus différentiel pour les politiques des prix

Commencer un processus différentiel pour les politiques des prix (au sens large) qui fournisse des incitations adéquates pour une utilisation prudente de l'eau

Comment en faire une réalité:

- Redevances pour le recouvrement des coûts d'exploitation et d'entretien par les utilisateurs d'eau
- Prêter attention au principe de la « capacité de payer » des pauvres et de petits exploitants
- Ensuite prêter attention aux coûts extérieurs appropriés (y compris les *coûts environnementaux* ainsi que les effets externes *positifs* dans les politiques des prix) avec l'appui de réformes parallèles et d'améliorations de l'infrastructure et des conditions de gouvernance

Avec l'intervention de:

Organismes de distribution de l'eau (départements de l'irrigation ou autorités du bassin), gouvernement

4. Bonne pratique – établir des institutions/organisations d'intégration

Comment en faire une réalité:

- Etablir des organisations de bassin financièrement autosuffisantes (basées sur les redevances et la taxation, mais en tenant compte de la *capacité de payer* des utilisateurs locaux):
- Coordonner des budgets pour l'eau disponibles auprès de différents ministères et les utiliser pour une approche institutionnelle intégrée

Avec l'intervention de:

- Organismes nationaux publics, ministères sectoriels ayant des budgets pour l'eau
- ONG, petites associations de producteurs dans les micro-bassins, partenariats publics-privés

5. Bonne pratique – utiliser les marchés existants

Utiliser les marchés existants, hors des marchés de l'eau *spécifiques* pour les externalités environnementales et sociales (comme les marchés pour le tourisme ou l'agriculture)

Comment en faire une réalité:

- Considérer le *commerce alimentaire* international comme instrument pour satisfaire les besoins nationaux de sécurité de l'eau et de sécurité alimentaire
- Utiliser le financement pour promouvoir les techniques visant l'économie de l'eau et la réduction de la pollution

Avec l'intervention de:

- Gouvernement national (planificateurs économiques), toutes les parties prenantes en particulier les industries et les partenaires commerciaux internationaux

6. Bonne pratique – mécanismes transfrontières

Etablir des mécanismes transfrontières pour la gestion de l'eau (voir aussi le thème 3)

Comment en faire une réalité:

- Tirer des enseignements des expériences existantes

Thème 3 L'environnement propice

Un environnement propice ne peut se réaliser que dans un environnement pacifique. La communauté internationale a le rôle d'accroître la paix.

Enjeu 1 – Harmoniser la législation et les politiques en matière d'eau pour l'alimentation et les écosystèmes aux niveaux local, régional et international

Bonnes pratiques

- Etablir des mécanismes de coordination appropriés comprenant toutes les parties prenantes en matière d'eau pour l'alimentation et les écosystèmes, et formuler des politiques détaillées et cohérentes.
- Tirer parti des mécanismes de consultation interactive pour la participation des parties prenantes (autorités du bassin, gouvernement local, société civile et privée) et prévoir une bonne représentation et l'équilibre entre les hommes et les femmes.

- La gestion de l'eau comme base de l'unité de bassin.

Instruments et action

- Examiner, mettre à jour et harmoniser la législation relative à l'eau, l'agriculture et l'environnement, en tenant compte des possibilités de décentralisation.
- Formuler et appliquer une stratégie nationale détaillée pour la gestion intégrée des ressources en eau d'ici 2005 (objectif du Sommet mondial du développement durable), y compris un transfert clair des mandats et de l'autorité aux institutions du niveau inférieur.
- Créer un Comité consultatif technique pour aider les ministères et les autres parties prenantes dans le processus (consistant en experts nationaux et internationaux).
- Créer des partenariats efficaces entre les gouvernements nationaux et les parties prenantes pour assurer le dialogue, la responsabilité et la propriété :
- Habilitier la société civile à contribuer activement aux dialogues et partenariats des parties prenantes, y compris par le biais de la formation et de la création de capacités institutionnelles
- Former les parties prenantes au concept de gestion intégrée des ressources en eau.
- Renforcer les études scientifiques au niveau régional pour fournir une base servant à la formulation de politiques et d'une législation intégrées pour l'eau.
- Renforcer le lien entre la politique nationale et la mise en oeuvre locale.
- Créer des capacités pour les jeunes et les femmes afin qu'ils puissent contribuer efficacement au dialogue des parties prenantes.

Les acteurs et leurs rôles

Gouvernement:

- Engagement politique
- Fournir des ressources financières et humaines et des compétences techniques
- Etablir des mécanismes de coordination aux niveaux local, national et transfrontière.

Communauté internationale et OIGs:

- Partager les bonnes pratiques et fournir des compétences pour l'harmonisation des politiques par le biais du Comité consultatif technique, les partenariats bilatéraux entre ministres, etc.
- Orienter le soutien financier conformément à la stratégie nationale commune
- Faciliter les interactions entre parties prenantes à différents niveaux

ONG:

- Appuyer le dialogue et les processus de consultation
- Assurer la coordination des ONG pour la stratégie intégrée
- Etablir une collaboration avec le ministères
- Education et soutien actifs pour les jeunes et les femmes afin d'assurer leur participation active aux institutions

OIG:

- Fournir la recherche, et les connaissances et informations spécialisées

Enjeu 2 – Améliorer l'utilisation efficace et productive de l'eau (voir aussi le thème 2)

Bonnes pratiques

- Application de techniques visant à améliorer la disponibilité des ressources en eau par la collecte de l'eau, le recyclage, etc.

- Optimisation de la demande d'eau et de la gestion de la distribution
- Campagnes de sensibilisation pour changer les attitudes mentales des parties prenantes afin qu'elle considèrent l'eau comme un bien rare.
- Equilibrer l'alimentation et les écosystèmes par des plans intégrés d'optimisation

Instruments et action

- Mettre au point et diffuser des techniques novatrices pour l'utilisation efficace de l'eau, en tenant compte du savoir local.
- Fournir une formation et une assistance permanentes pour la mise au point et l'application de la technique.
- Utiliser des incitations économiques pour promouvoir l'utilisation de techniques efficaces pour l'eau (réglementation des impôts, par exemple)
- Etablir des partenariats publics-privés pour promouvoir l'intérêt économique dans la mise au point et la diffusion de techniques
- Préparer et lancer une campagne bien ciblée sur l'efficacité de l'eau pour les zones rurales d'Afrique (en tirant parti de la conférence préliminaire d'Addis-Abeba)
- Optimiser la planification de l'utilisation des terres aux fins de l'eau pour l'alimentation et les écosystèmes
- Former les personnes dans les secteurs de l'eau, de l'agriculture et de la conservation aux concepts de l'eau pour l'alimentation et les écosystèmes, depuis les jeunes jusqu'aux spécialistes
- Etablir un centre international de connaissances et expériences (site web, centre d'échange, etc.)
- Améliorer les connaissances sur les moyens d'existence et les besoins liés à l'eau des hommes et des femmes.

Les acteurs et leurs rôles

Gouvernement :

- Fournir des incitations financières (règlements sur les impôts)
- Etablir des mécanismes (centres d'innovation, plates-formes) pour la mise au point et la diffusion de techniques.
- Elaborer des mécanismes d'établissement des prix de l'eau

Communauté internationale :

- Mobiliser et transférer les compétences techniques internationales et promouvoir la création de capacités

Communautés locales et ONG :

- Promouvoir les écoles agricoles de terrain, la formation ;
- Incorporer le savoir local dans les pratiques, moyennant des partenariats entre le gouvernement local et les ONG.

Instituts de recherche et OIG:

- Mettre au point de nouvelles techniques/méthodes pour accroître l'efficacité et la productivité de l'eau ; créer des centres de connaissances.

Enjeu 3 – Réaliser l'utilisation équitable de l'eau entre l'agriculture et les écosystèmes et les utilisateurs, et assurer en particulier l'accès adéquat des pauvres aux ressources en eau

Bonnes pratiques

- Adoption et mise en oeuvre d'une approche de l'eau, de l'agriculture et de l'environnement axée sur les droits minimaux.
- Réalisation de programmes ciblés pour améliorer les moyens d'existence des pauvres et les possibilités d'augmenter la productivité en agriculture et d'utiliser l'eau et les écosystèmes de façon durable

Instruments et action

- Identifier et/ou formuler de nouveaux programmes et politiques ainsi que des systèmes de prestation de services qui créent les conditions propices à l'amélioration de l'accès à la terre et à l'eau par les ruraux pauvres
- Examiner les problèmes d'équité dans l'accès aux ressources
- Formuler une législation et des mesures pour assurer un accès minimal à l'eau, à la terre et aux ressources des écosystèmes
- Formuler des plans de gestion de l'environnement à différents niveaux.
- Etablir ou renforcer des alliances, commissions ou autres mécanismes comprenant de multiples parties prenantes pour les questions relatives à l'accès à la terre et à l'eau
- Mettre au point et diffuser des techniques appropriées pour améliorer les moyens d'existence et accroître la productivité.
- Etablir des systèmes communautaires d'exemption de paiement pour les pauvres
- Assurer la disponibilité de l'eau par le dialogue, les accords et une vision partagée au niveau transfrontière.

Les acteurs et leurs rôles

Gouvernement:

- Coordination par les ministères pour l'adoption et la mise en oeuvre de politiques et législation en faveur des pauvres liées au CSLP national

Communauté internationale:

- Echange d'expériences ; suivi des engagements internationaux (ODM, etc.)

ONG, communautés locales:

- Formuler et diffuser des programmes de productivité en faveur des pauvres.

Instituts de recherche et OIG:

- Améliorer les connaissances sur l'impact environnemental ;
- Mettre au point des techniques modulaires et à faible coût

Toutes les parties prenantes devront s'engager activement dans la planification et la mise en oeuvre participatives.

Enjeu 4 –Créer des institutions spécialisées aux niveaux du bassin (y compris transfrontières), du sous-bassin et communautaire en matière de gestion intégrée des ressources en eau pour l’agriculture et les écosystèmes.

Bonnes pratiques

- Gestion coordonnée de l’eau et des écosystèmes aux niveaux du bassin et communautaire.

Instruments et action

Etablir des partenariats entre les autorités du bassin, les ONG, le secteur privé et les communautés locales (comme les associations paysannes) pour aider les institutions à réaliser leurs objectifs en matière de gestion intégrée des ressources en eau. Coordonner la gestion transfrontière des ressources en eau. Des commission de bassin versant transfrontières peuvent contribuer considérablement aux propositions pour l’action et aux nouveaux accords de coopération internationaux, et des mesures législatives pourront devoir être mises au point pour la gestion transfrontière de l’eau, notamment pour les bassins fluviaux et les grandes masses d’eau.

Les acteurs et leurs rôles

Les autorités nationales et internationales, les autorités du bassin, les ONG, le secteur privé et les communautés locales : Fournir par le biais de partenariats nationaux et internationaux des activités de création de capacités en matière de renforcement des institutions et de mise en oeuvre et suivi de la gestion intégrée des ressources en eau.

6. Session de clôture

La session de clôture, vendredi 4 février, a été présidée par le M. Cees Veerman, Ministre de l'agriculture, de la nature et de la qualité des aliments. Son Altesse Royale, le Prince d'Orange, a présenté les résultats de la Table ronde ministérielle. M. Achim Steiner, Directeur général de l'UICN – Union mondiale pour la nature – a communiqué à la plénière les conclusions du Dialogue sur les multiples parties prenantes.

Le président a lu aux participants le rapport qui a été adopté par acclamation.

Dans son discours de clôture, le Sous-Directeur général du Département de l'agriculture de la FAO, Dr Louise Fresco, a décrit aux participants les défis à relever pour faire en sorte que la mise en œuvre devienne une réalité et a demandé l'établissement d'un calendrier pour l'examen dans un proche avenir des progrès réalisés.

A. Discours de Son Altesse Royale, le Prince d'Orange

S.A.R. le Prince d'Orange a passé en revue les résultats de la Table ronde ministérielle. Les ministres étaient satisfaits des conclusions de groupes de travail et se sont engagés clairement à mettre en œuvre les actions convenues.

Le principal objectif de cette semaine a été une conférence consacrée à l'action. La communauté internationale a déjà approuvé les engagements pris et les objectifs établis pour le développement durable, l'éradication de la pauvreté et la gestion durable de l'eau rurale. L'agriculture, les écosystèmes et la gestion de l'eau occupant une place de premier plan dans les programmes internationaux, nous vous exhortons à en faire une réalité !

Le principal thème de cette conférence portait sur la manière de faire coexister la gestion durable de l'eau et un environnement sain avec une forte croissance de la production agricole. La consommation d'eau doit se stabiliser aux niveaux de 2000 et, simultanément, la production d'aliments doit s'accroître nettement. Il faut établir un nouvel équilibre entre l'eau pour les êtres humains, l'eau pour la production alimentaire et l'eau pour un écosystème vigoureux. Nous ne pouvons le faire que si vous et toutes les parties prenantes vous engagez à adopter une approche intégrée, aux plans international, national et aussi local.

Le rythme des réalisations doit s'accélérer et nous devons ouvrir nos horizons. Autrement, nous ne parviendrons pas à réaliser les objectifs fixés pour 2015. Au cours des quatre premières années qui ont suivi le Sommet du millénaire, de nombreux experts et critiques se sont demandés comment nous serions parvenus à atteindre nos buts. Maintenant, avec le rapport exhaustif « Investir dans le développement » de Jeffrey Sachs et la volonté de tous les secteurs impliqués d'élargir leurs perspectives et de chercher de nouvelles synergies dans les autres secteurs, même si les ODM pourraient paraître encore utopiques, ils sont certainement beaucoup plus réalistes.

Nous avons besoin de l'engagement des gouvernements participants. Ils devront se concentrer sur des actions concrètes. C'est ce dont nous avons besoin, ainsi que d'une approche intégrée née de la coopération des partenaires publics et privés et aboutissant à des investissements destinés à transformer en réalité la « nouvelle économie » en matière de gestion de l'eau rurale.

La conférence étant consacrée à la mise en œuvre, le Prince a exhorté les ministres à concentrer leurs interventions sur des actions concrètes. Leur message est intégrer, coopérer et investir.

En ce qui concerne l'intégration, les ministres ont affirmé qu'une approche intégrée est nécessaire plutôt qu'une approche sectorielle. La gestion de l'eau rurale devrait être considérée comme la pierre angulaire du développement rural. Simultanément, les interdépendances sociales, économiques et écologiques entre les centres urbains et les zones rurales devront être prises en compte. Cela veut aussi dire mettre au point et gérer d'une manière cohérente la législation, les institutions et les activités de création de capacités.

En ce qui concerne la coopération, les ministres ont reconnu qu'il existe une forte volonté de coopérer de façon à ce que les ministres puissent impliquer activement les parties prenantes et reconnaître leurs droits à la terre et à l'eau, tout en s'acquittant de leurs responsabilités vis-à-vis de la conservation et de la gestion durable des ressources naturelles. Les ministres ont aussi loué le dévouement, l'expérience et les compétences des populations rurales, les gardiens des zones rurales et des ressources naturelles, et on promu les partenariats publics-privés. Ils ont promis de s'engager activement dans la coopération transfrontière, régionale et mondiale.

Pour ce qui est de l'investissement, les ministres ont déclaré qu'il faut des ressources substantielles pour en faire une réalité, ressources qui devront provenir du secteur public et privé. Etant donné que les systèmes agricoles et les écosystèmes naturels obéissent aux mêmes principes de vie, ces investissements doivent se fonder sur une écologie rationnelle en agriculture et une bonne économie dans la conservation de la biodiversité. Il faut des investissements dans l'intensification durable de l'agriculture et dans des techniques permettant d'économiser l'eau qui est une ressource rare. Les investissements devraient aussi être orientés vers la multiplication, le cas échéant, d'expériences grâce à des incitations économiques comme les mécanismes de tarification de l'eau.

Les ministres ont formulé des commentaires sur chacun des trois thèmes, comme indiqué au chapitre 4. Le Prince a rappelé aux participants que c'est lors du deuxième Forum mondial sur l'eau, qui a eu lieu ici il y a cinq ans, dans ce même centre de congrès, qu'a démarré le dialogue sur l'« Eau pour l'alimentation et les écosystèmes ». Les partenaires au dialogue étaient, entre autres, la FAO, l'UICN, le PME, l'IWMI, le PNUE, l'OMS et le Fonds pour la nature. Pourquoi a-t-il été lancé ? Pour réunir les communautés agricoles et environnementales afin qu'elles identifient la façon de gérer l'eau pour satisfaire leurs besoins. Cela ne vous semble-t-il pas familier après cette semaine ?

A l'aide de ces résultats, les ministres et les participants envoient un message clair à la 13^e session de la Commission du développement durable qui se tiendra en avril, à savoir la ferme conviction que nous pouvons « en faire une réalité » et que nous le ferons. Car il faut le faire et nous devons le faire maintenant ; nous, les Etats Membres de la FAO, demandons à la FAO de présenter un plan d'action concret où elle explique comment elle entend réaliser les recommandations et les propositions concrètes d'action. Etant donné que, parmi les questions qu'examinera la CSD 13 qui commencera le 23 avril figurent, entre autres, l'éradication de la pauvreté et les nouveaux modèles de consommation et de production, les gouvernements et la FAO pourront commencer la mise en œuvre des résultats de la conférence immédiatement après cette importante réunion. Nous en aurons fait une réalité !

B. Rapport sur le Dialogue des multiples parties prenantes du Directeur général de l’UICN, M. Achim Steiner

M. Steiner et la Vice-ministre pour l’environnement, Mme Carmen Elena Arevalo Correa ont présidé conjointement le Dialogue des multiples parties prenantes pour lequel a été constitué un groupe de travail formé des représentants de la National Civil Society Committee on Interlinking of Rivers de l’Inde, le Bureau de Wetland International au Mali, le réseau Freshwater Action Network en Amérique centrale, des chercheurs de La Haye, la Division de la mise en valeur des terres et des eaux de la FAO, le Ministère des administrations locales et du développement rural du Malawi, et le Ministère des affaires étrangères des Pays-Bas.

M. Steiner a affirmé que la conférence tout entière était un grand dialogue de multiples parties prenantes. Il a également noté que ce que le rapport rédigé n’est pas un plan d’action mais émane de l’expérience acquise sur le terrain. Il a rappelé qu’il y a cinq ans le dialogue sur l’eau pour l’alimentation et les écosystèmes venait de démarrer. Les choses ont changé depuis lors et il ne s’agit plus d’alimentation ou d’écosystèmes mais de l’eau pour l’alimentation et les écosystèmes. Il n’y a pas d’aliments sans eau, mais il n’y a pas d’eau sans les écosystèmes. Malheureusement, tous ne sont pas du même avis. En mentionnant le rapport de Sachs sur la mise en œuvre des ODM, il a dit qu’il contribuerait à la réalisation des résultats de la conférence dans les semaines à venir et aiderait à orienter les investissements futurs vers le triangle de l’eau, de l’alimentation et des écosystèmes.

Qui est-ce qui désigne les responsables ? L’évaluation est une question clé. Qui en sera chargé ? Un organisme neutre ? Ou faudra-t-il une action collective ? Il a été conclu que ce qui était en jeu c’était l’interaction et la prise de conscience des limitations. Le calendrier des projets des organisations de donateurs était estimé une limitation. Le Dialogue a porté sur la question du mode de mise en œuvre. Une suggestion avancée à plusieurs reprises consistait dans la mise en œuvre par le biais de partenariats publics-privé (PPP). M. Steiner a affirmé que ce qui comptait réellement c’était la transparence des méthodes et des institutions. Peut-être qu’un quatrième P, les populations, pourrait être ajouté aux P déjà existants.

M. Steiner a conclu en affirmant que l’eau n’est plus une ressource précieuse mais une ressource menacée. L’interaction des institutions est importante, au niveau mondial aussi bien que national et entre différents groupes : gouvernements, ONG, donateurs et chercheurs. Toutes les institutions participantes doivent œuvrer de concert en utilisant et améliorant les outils existants.

C. Discours du Sous-Directeur général du Département de l’agriculture de la FAO, Dr. Louise Fresco

Le Dr Louise Fresco a prononcé son discours de clôture au nom de la FAO. Elle a souligné les progrès accomplis depuis le Sommet de Rio en 1992, lorsque l’agriculture et l’environnement étaient deux forces antagonistes. Elle a noté que les résultats de cette conférence démontraient la présence de nombreux éléments disponibles pour une approche intégrée de l’eau pour l’alimentation et les écosystèmes.

Toutefois, elle a remarqué qu’il reste encore beaucoup à faire et, à cet égard, elle a attiré l’attention des participants aux Objectifs de développement du millénaire qui sont le cadre commun dans lequel s’inscriront les efforts de développement internationaux aussi bien que

de nombreux efforts nationaux. Il est très encourageant d'avoir des objectifs si largement partagés et exhaustifs – toutefois, un examen plus approfondi nous laisse quelque peu perplexes. De nombreux aspects de l'eau, de l'alimentation et des écosystèmes sont cachés, voire même visiblement absents. L'ODM-1 concernant la pauvreté et la faim ne mentionne pas la production alimentaire ou l'agriculture explicitement. L'eau figure dans les ODM, mais l'accent porte sur l'eau potable et l'assainissement. L'ODM -7, sur la durabilité de l'environnement, ne rend pas justice aux complexes interrelations entre l'eau, l'alimentation et les écosystèmes que nous avons examinées ici. Le dramatique paradoxe de l'eau est qu'il s'agit d'une ressource réellement précieuse dont la valeur réelle est souvent invisible. C'est pourquoi Louise Fresco a souligné l'importance de résoudre ce paradoxe des ODM et d'affronter la question lors des préparatifs pour la session de l'Assemblée générale qui se tiendra à New York plus tard cette année.

Le Sous-Directeur général a remarqué que le succès de la Conférence dépend dans une très large mesure de ce que feront après elle les participants pour « en faire une réalité ». Les différents intervenants jouent un rôle crucial.

Assurer l'eau pour l'alimentation et les écosystèmes est avant tout une responsabilité publique et la volonté politique de le faire une condition indispensable. Les ministres et les organisations gouvernementales devront soulever maintenant la question au niveau le plus élevé de l'attention politique et promouvoir la création d'un environnement institutionnel propice. En outre, le défi immédiat consiste à formuler des plans d'action nationaux relatifs à l'eau pour l'alimentation et les écosystèmes.

La société civile, les ONG et le secteur privé devront contribuer à sensibiliser le grand public et à créer une volonté politique, tout en traduisant les résultats de la Conférence en actions qui répondent à des besoins locaux précis, grâce à une bonne représentation des communautés locales. Le rôle de la société civile est particulièrement important pour la question de l'évaluation de l'eau, car un important résultat de cette conférence est la reconnaissance qu'une bonne évaluation de l'eau passe par le dialogue et la participation des parties prenantes.

De nombreuses délégations de pays en développement ont souligné l'importance de disposer de crédits pour la réalisation des objectifs. Cependant, les structures sectorielles et décentralisées de beaucoup d'organisations de donateurs rendent souvent difficile le financement des projets intersectoriels et transfrontières qui répondent à des besoins à long terme. Il faut donc orienter plus explicitement l'aide au développement vers l'eau pour l'alimentation et les écosystèmes. Un pas important serait d'informer les ambassades bilatérales ou les bureaux des pays quant aux résultats de la conférence et de les encourager à aider les gouvernements à les mettre en œuvre.

La FAO remercie chaleureusement le Gouvernement des Pays-Bas pour son étroite collaboration tout au long de la préparation des conférences d'Addis-Abeba et de La Haye. Les Pays-Bas ont été un promoteur régulier et généreux des innovations de la FAO. Mais les choses ne devraient pas en rester là : il faut un appui pour mettre en œuvre les résultats de la conférence et refléter la priorité de l'eau pour l'alimentation et les écosystèmes dans le Programme de partenariat FAO-Pays-Bas. Le programme relatif à l'eau pour l'alimentation et les écosystèmes devrait aussi être renforcé bilatéralement, au sein de l'UE, de l'OCDE et dans le contexte de l'ONU.

La FAO s'engage à contribuer activement à la mise en œuvre des résultats de cette conférence suivant une approche qui associe son travail normatif sur la formulation de politiques et méthodes à la réalisation nationale. Elle accroîtra son travail sur les bassins fluviaux et la gestion intégrée des ressources en eau et, dans son travail de terrain, renforcera la prise de conscience de la rareté de l'eau et s'emploiera à concevoir une méthode participative pour son évaluation. Elle renforcera son système déjà étendu de bases de données afin d'y inclure les bonnes pratiques et contribuera à mobiliser les ressources nécessaires aux fins de l'eau pour l'alimentation et les écosystèmes.

Un calendrier est nécessaire pour concrétiser toutes ces initiatives. Les participants devraient se réunir à nouveau pour faire le point de la situation dans un proche avenir : dans deux ou trois ans peut-être, aux niveaux des pays et international. En terminant, le Dr Louise Fresco a exprimé l'espoir que, lors de cette future réunion, on notera les progrès accomplis depuis cette conférence vers l'intégration de l'eau pour l'alimentation et les écosystèmes.